

ÉCHOS DE

Bulletin municipal Février 2016

ROUSSILLON



Salon de l'orchidée

Haine, Respect, Fraternité et AmOUR

Je suis un sentiment très violent, qui enchaîne;
De tous les sentiments peut-être le plus vil,
Engendrant des massacres partout dans les villes,
Je suis le sentiment des lâches, je suis la haine!

Je suis un sentiment qui a plusieurs aspects,
Un sentiment qui permet de vivre ensemble,
Que l'on soit différent ou qu'on se ressemble,
Je suis pour la tolérance, on m'appelle respect.

Je suis un sentiment fruit de l'éternité,
Je rassemble les hommes, pour construire l'avenir,
Et les bonnes volontés pour y parvenir,
Ceux qui me connaissent m'appellent la fraternité.

Je suis un sentiment qu'on vit au jour le jour,
Qui ouvre tous les cœurs et nous emplit de joie,
Pour poursuivre la route sans besoin de montjoie,*
Moi le sentiment de la vie, je suis l'amour.

Norbert DAUPHIN
Apt, le 30 Novembre 2015.

*montjoie : monceau de pierres servant de point de repère

SOMMAIRE



P 42

POPULATION

1353

Roussillonnais

P 48

État civil

P 50

LES BOUCLES DU LUBERON
22 MAI 2016
AU DÉPARTS DE : ROUSSILLON • GORDES CAVAILLON • L'ISLE - SUR - LA - SORGUE
FÊTE DE L'AUTOMOBILE ANCIENNE
ANIMATIONS - BOURSE - EXPO

Rotary
secteur luberon
au profit de
la Croix-Rouge

PARC GAUTIER
à L'ISLE-SUR-LA-SORGUE
Contact : 06 83 83 48 65 • rotary@lesbouclesduluberon.com

ÉDITO

Mot de Madame le Maire.....5

ACTUALITÉS DU VILLAGE

Mots des élus7
L'école du val des Fées18
Nouvelles de la médiathèque22
Cérémonies26
Les honneurs pour les sportifs du village28
Du nouveau dans les commerces et services30

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Vie culturelle31
Vie associative.....34

DU CÔTÉ DE L'INTERCO

Le RAM.....40

INFOS PRATIQUES

Dernières infos42
Côté mairie43
Infos diverses45

ÉTAT CIVIL

Naissances48
Mariages.....48
Décès49

À VOS AGENDAS

Salon de l'orchidée50

Mairie de Roussillon-en-provence - Place de la Mairie 84220 Roussillon Tél : 04.90.05.60.16

Directeur de publication : Gisèle Bonnelly

Membres de la commission :

Gisèle Bonnelly - Hélène Bellande - Caroline Rizzetto

Conception et réalisation :

Caroline Rizzetto - mail : carolinebulletin@gmail.com

Crédit photo : Mairie de Roussillon

Équipe de relecture :

Gisèle Bonnelly - Hélène Bellande - Brigitte Berberat - Caroline Rizzetto

Impression :

L'imprim, 15 Rue Cely, 84400 APT - papier 100% recyclé, encre végétale.

Dépôt légal à parution. Prochaine parution : juin 2016

Tous les textes paraissant dans le bulletin sont sous la responsabilité de son ou ses auteurs.

Vœux de Madame le Maire

25 janvier 2016



Bonne année à tous !

Mot de

Madame le Maire



En ce début d'année 2016, je vous présente mes meilleurs vœux de joie, santé, bonheur, prospérité pour vous et vos familles.

La saison d'hiver se poursuit par de belles journées ensoleillées mais le froid arrive, c'est souhaitable.

Beaucoup de manifestations ont égayé cette fin d'année, je remercie chaleureusement ceux qui y ont pris part. J'en profite pour féliciter l'ensemble des commerces, hôtels, restaurants et artisans qui ont prolongé la saison en restant ouverts. J'ai bien noté d'ailleurs que la fréquentation était là, peu importante certes mais bien satisfaite de trouver à se nourrir, se loger.

Je l'avais déjà annoncé, les restrictions budgétaires de l'Etat nous obligent à dresser des priorités :

Pour cette année, sont terminés :

- Les travaux de l'église (1^{ère} tranche)
- La mise en place des nouvelles barrières.

Sont à venir :

- Mur du cimetière,
- Toiture de l'école,
- Amélioration confort salle des fêtes
- Travaux divers.

Notre souci permanent est de maintenir un équilibre entre vie locale et fréquentation touristique, l'un et l'autre devant être complémentaires et non en opposition, car Roussillon est ainsi fait, les deux sont à protéger et je m'attache aux deux.

Les améliorations et les travaux sont faits pour satisfaire aussi bien les Roussillonnais que les touristes.

J'ai le plaisir de vous informer que le SIC OKHRA et ses partenaires ont été éligibles à un projet de la Région PACA dont le sujet porte sur les métiers et les couleurs du Luberon.

Une belle notoriété pour notre village en perspective.

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants locataires ou propriétaires, qu'ils trouvent à Roussillon la douceur de vivre qu'ils espèrent.

Je remercie les employés communaux qui travaillent assidûment pour votre confort. Ils ont toute ma confiance.

Je remercie le CCAS pour ses actions précieuses auprès de la population.

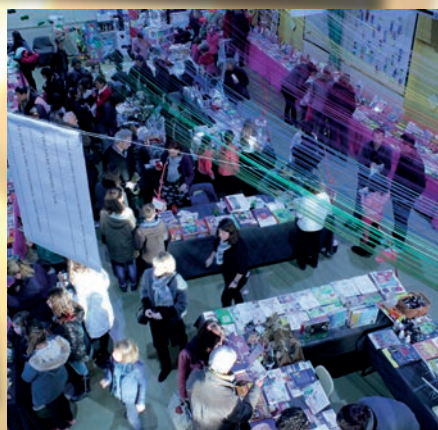
Merci aux Présidents d'association pour leur implication auprès de leurs adhérents.

Je mets à l'honneur mon Conseil Municipal qui travaille beaucoup pour que des projets voient le jour, pour que d'autres se précisent et je les remercie de leur aide, de leur confiance.

Très belle année 2016.

Madame le Maire

Au village cet hiver



Mots des élus

RÉUNION « ÉCO-GESTES »

En collaboration avec EDF nous vous proposons une rencontre afin de débattre d'un sujet d'actualité, à savoir les économies d'énergie.

Cette information se ferait dans **la salle des fêtes le samedi 19 mars à 10 heures** et se décomposerait principalement en deux temps forts:

- Une première partie articulée autour des gestes simples pour économiser cette énergie qui nous est chère.
- Une deuxième partie axée sur la réglementation technique qui permet d'aborder le bâti et la rénovation. Que peut-on faire et comment le faire.

Nous vous espérons nombreux et vous remercions.



Claude Jean
Conseiller municipal



LES TRAVAUX

La baisse des dotations de l'état, les nouvelles dépenses imposées, nous obligent à ralentir nos investissements. Mais malgré cela nous devons privilégier l'entretien de certains bâtiments communaux et faire face aux imprévus, en quelques mots voici les travaux terminés fin 2015 et ceux prévus pour début 2016.



PARKING des OCRES : Terminé en 2015

Suite à l'achat des terrains Brémond-Sumoni fin avril, les employés communaux aidés par l'entreprise **Léonardi Ludovic**, ont dans un temps record aménagé en parking une partie des terrains achetés ce qui a eu un impact positif sur la circulation et le stationnement dans le village, une fois encore nous ne regrettons pas notre choix.

André Bonhomme
1^{er} Adjoint au Maire

LE MUR DU CIMETIÈRE

Depuis quelques années le mur sud du cimetière « donnait du gîte » les pluies de septembre-octobre l'ont accentué à se demander comment il est encore debout !

- Au sud, construit sur la limite de propriété,
 - au nord les tombes au ras du mur,
- un problème technique s'est posé.

Après une longue réflexion nous avons pris contact avec nos voisins **Mme et M. VIEL** qui ont bien voulu échanger une bande de terre de quelques m² et nous autoriser à empiéter sur leur propriété pendant les travaux.

La mise en place du chantier, l'accès à ce dernier, sera facilité par l'acquisition des terrains Bremond-Sumoni.

Au nom de la municipalité je voudrais remercier Mme et M. VIEL pour leur collaboration.

**André Bonhomme
1^{er} adjoint au Maire**



LES TRAVAUX

LA TOITURE

- Depuis plus de 55 ans notre école existe, la toiture des vieux bâtiments recouverte en tuiles romanes sont en fin de vie. Ces dernières ne sont plus utilisées et plus en vente.
- À chaque pluie il y avait des fuites dans presque toutes les classes il était très difficile aux professeurs des écoles de mettre les documents et livres en lieu sûr, de plus la nouvelle isolation des combles faite depuis peu était endommagée par une humidité excessive.

Devant toutes ces difficultés la municipalité a pris la sage décision de refaire l'intégralité de la toiture ainsi que le local de fonction, un gros morceau pour l'année 2016 mais cela est nécessaire.



LES VOIETS ROULANTS

En 2015, nous avons également équipé les fenêtres des bâtiments de volets roulants pour remplacer les rideaux existants.



Nous allons remplacer les barrières permettant l'accès aux différents parkings



qui nous occasionnaient compte tenu de leur vétusté beaucoup de pannes et bien sûr aux moments de grande affluence.

Après négociations nous avons retenu la société **Scheidt&Bachmann** qui nous proposait au meilleur coût un matériel de la dernière génération et aussi très fiable d'après les renseignements pris auprès d'autres utilisateurs.

Nous en profitons pour modifier l'accès du parking de Saint Joseph afin que les campings cars ne gênent plus la circulation quand ils veulent l'utiliser.

D'autre part,

- **Nous terminons la mise en souterrain des réseaux électriques et du téléphone** le long des chemins des Marquets et des Devaux
- **et nous allons entreprendre la réfection de l'éclairage du clocher** avec toujours le même souci, économie d'énergie et un rendu aussi spectaculaire que celui de la place Camille Mathieu.

Claude JEAN
Conseiller municipal

À L'ÉCOLE

LES BARRIÈRES

Pour terminer, dans un souci de sécurité pour les enfants des barrières ont été posées sur le trottoir, jusqu'au carrefour de la route de Goult.

Avec les panneaux de signalisations prescrivant certaines interdictions, la limitation de vitesse (30 km/h), les ralentisseurs, les zébras, les barrières, tout est fait pour la sécurité des enfants.

Aux automobilistes et parents, de prendre leurs responsabilités, de respecter les prescriptions du code de la route, et les arrêtés Municipaux.

André Bonhomme
1^{er} Adjoint au Maire



Restauration



Maire de Roussillon, enfant du pays, très attachée à l'histoire de mon village, je suis très attentive à tout ce qui touche à son patrimoine.

Comme dans de très nombreuses communes de France, la nôtre s'enorgueillit de posséder une église du XII^{ème} siècle dédiée à Saint Michel archange, Saint patron de la commune, et de nombreuses œuvres d'art dont des Fonts Baptismaux classés conçus par un artiste local : le sculpteur Alexis POITEVIN.

Notre église a beaucoup souffert à travers l'histoire de notre région, mais elle demeure pour moi, mon Conseil Municipal et pour les Roussillonnais, le témoignage de la foi de nos anciens et mérite à ce titre d'être restaurée et entretenue.

Elle fait partie de la vie du village, de ses hameaux et a souvent servi de lieu de rassemblement lors des tourments historiques traversés par notre pays et ses habitants.

Aussi la Commune s'engage sur plusieurs années de travaux en soutenant l'action de l'Association des Amis de l'Église pour lui redonner la valeur qu'elle mérite.

Notre devoir est de la préserver et nous comptons sur tous pour soutenir ce projet et ses réalisations, l'aider car c'est aussi important pour le matériel que pour le spirituel.

**Madame le Maire
Gisèle BONNELLY**

Les travaux de l'église

Enfin, après une suite d'événements administratifs et techniques, nous sommes arrivés à commencer la restauration de cette dernière. Comme prévu les travaux se feront en plusieurs tranches.

À l'heure où vous lirez ces quelques lignes la 1^{ère} tranche sera terminée. Tous les Roussillonnais ont vu l'imposant échafaudage posé place Camille Mathieu (une sapine d'échafaudage) dominer le village. Elle a servi à sécuriser le chantier, permis l'approvisionnement de ce dernier et a facilité les forages transversaux avec une sécurité maximale.

En deux mots les travaux :

- La toiture qui protège les Fonds Baptismaux, a toute été refaite ainsi que les salins faits en zinc et plomb ce qui été impératif car la détérioration des Fonds Baptismaux était accélérée par l'humidité venant de la toiture. La couverture de l'église n'a été

reprise que sur les deux parties les plus urgentes (finances obligent), le reste a été désherbé, le couronnement en pierres du mur de la façade principale ainsi que le fronton de la porte d'entrée ont été repris et recouverts de plaques de plomb pour éviter les infiltrations

- Les arcs des chapelles de la première travée présentaient des fissures. Pour consolider ces dernières, une technique simple mais efficace a été employée, perforation sur 10 m environ dans les murs au-dessus des arches, pose de tiges en fibre de carbone scellées à la résine époxydique, résistance à l'arrachement (15 t). Un seul tirant par arche était prévu par le bureau d'étude, mais pour plus de sécurité en accord avec l'entreprise deux ont été posés de chaque côté de la nef. Je voudrais remercier au nom de la Municipalité les deux entreprises : **Bellec** pour la toiture **Rénofort** pour les tirants ; pour leur savoir-faire, mais surtout pour leur méthode de travail : discrétion, efficacité, propreté du chantier.

de l'église

Madame, Monsieur,

Notre église paroissiale et le mobilier qu'elle contient ont subi les dommages du temps. La commune, propriétaire, va entreprendre une longue campagne de restauration sur la base d'un état des lieux effectué par la Direction Régionale des Affaires Culturelle et du Patrimoine.

Outre les Fonts Baptismaux classés monuments historiques dont les dégradations apparentes nécessitent une restauration rapide, l'ensemble du bâtiment et du mobilier feront successivement l'objet d'une remise en état.

La plaquette jointe à ce bulletin municipal présente l'architecture de l'église dans son état actuel ainsi que les structures réalisées par le sculpteur local Alexis Poitevin, la chapelle du Saint Esprit et la statue de Saint Michel nécessiteront elles aussi, dans l'avenir une restauration moins conséquente que celle des Fonts Baptismaux.

La commune soutenue par les services de l'État et du Département bénéficie de subventions. Nous nous proposons de participer, dans la mesure de nos moyens à la réalisation de ces travaux. Nous associons la population de notre village et sollicitons tous ceux qui seront intéressés par la sauvegarde et la transmission de ce patrimoine aux générations futures.

L'association reconnue d'intérêt général – articles 200, 238 bis du code général des impôts est habilitée à délivrer un reçu fiscal. Nous vous remercions de lui apporter votre soutien afin qu'ensemble nous prenions part à la conservation de ce patrimoine que nous avons reçu et que nous devons transmettre.

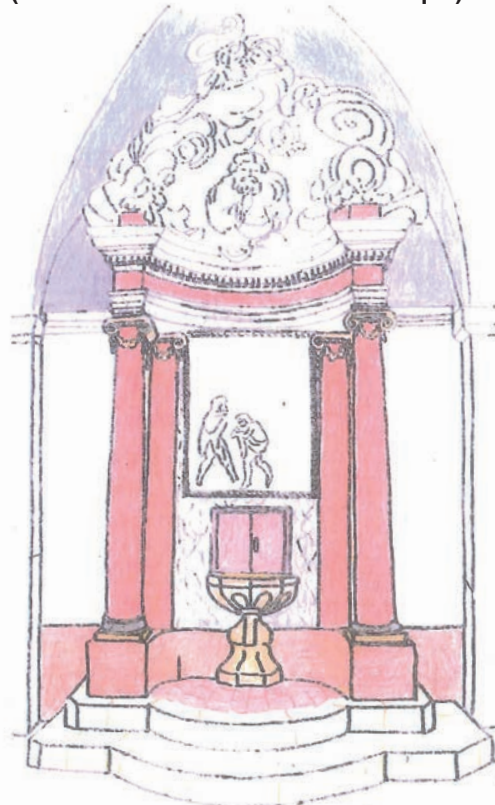
André Belloeuve
Président de l'association
"Les amis de l'église"

- Les Fonds Baptismaux : les travaux de rénovation de la toiture terminés, nous pouvons lancer la restauration des Fonds Baptismaux, ce sont les accords que nous avons avec la DRAC. Elle nous subventionne à 50 % pour ces derniers, donc dès le mois de janvier l'entreprise **Bouvier** va commencer la restauration, qui va durer 5 mois environ, nous reviendrons sur ces derniers.

Il est agréable de vous dire qu'en accord avec les Amis de l'Église une souscription est lancée pour financer ces travaux et d'autres bijoux de notre Église, chapelle où se trouve la statue de St Michel, et certains tableaux etc.

André Bonhomme
1^{er} Adjoint au Maire

Restitution de la composition colorée établie d'après l'étude et les sondages (en vue d'une restauration à l'identique) :



À la médiathèque ...

LA SÉANCE DU VENDREDI

Regarder un film et en discuter ensuite : voilà ce qu'est "la séance du vendredi".

Cela a lieu le **1^{er} vendredi de chaque mois à 15h30.**

Nous avons vu :

" Le parfum" en décembre puis

"Même la pluie" en janvier ; deux très bons films.

LE CLUB DE LECTURE

Discuter autour d'un livre : partager avec ceux qui l'ont lu, aimé, ceux qui sont plus mitigés ou ne l'ont pas apprécié et ceux qui ne l'ont pas lu et qui sortiront de cette réunion en ayant envie de le lire ou pas.

Les échanges sont animés, passionnés, toujours enrichissants et ont lieu **le dernier mardi de chaque mois à 16h.**

Rejoignez-nous !

Tout cela a lieu **à la médiathèque gratuitement**, se fait autour d'un thé, d'un café et de biscuits, dans une très bonne ambiance.

Vous trouverez la liste des livres et des films concernés dans l'article de la médiathèque.

Venez participer ou seulement écouter. C'est ouvert à tous.

Sabine Gatin
Conseillère municipale



LES COLIS DE NOËL

Les colis de Noël sont attribués selon les critères suivants :

- Personnes seules, isolées à partir de 70 ans,
- Personnes en couple à partir de 80 ans.

Ces critères ont été décidés en commission du CCAS présidée par Madame le Maire.

Pour la confection des colis, nous aimons choisir des produits locaux (artisans, agriculteurs de Roussillon). Après commande, nous préparons les colis à la Mairie avec toute l'équipe que je remercie profondément.

Bien sûr, c'est un présent « alimentaire » mais il n'est pas offert en tant que besoin indispensable. C'est une attention envers nos Aînés. Nous essayons de faire un choix de produits originaux, fins, de bonne qualité.

La distribution de ces colis nous donne l'occasion de faire une visite annuelle à nos habitants (souhait majeur de Madame le Maire) et leur témoigner notre attention.

L'équipe du CCAS

RÉUNION PUBLIQUE

P.L.U.

Dans le cadre de la procédure de révision du Plan d'Occupation des sols (POS), la commune vous invite à assister à une **réunion publique** qui se tiendra **à la salle des Fêtes lundi 07 mars 2016 à 18h.**

Cette réunion permettra de **faire un point sur l'avancée de la procédure, d'exposer le diagnostic et de présenter les grands axes** du Projet d'Aménagement de Développement Durable du projet de PLU.

Au cours de cette réunion, **vous serez également invités à nous faire part de vos remarques ou de vos questions éventuelles.**

Comptant sur votre présence.

La Mairie

Depuis maintenant plusieurs années, les mamans des Yves organisent un Noël pour les nombreux enfants du hameau.

Un moment très convivial où chacun partage ses meilleures recettes sucrées ou salées...

Les enfants eux attendent avec impatience la venue du Père Noël ...

Claude Jean représentait la mairie.

DÉNOMINATION des RUES et NUMÉROTATION

Le nommage des rues, routes et chemins de Roussillon a été réalisé en 2015, comme nous vous en avons informé précédemment.

La numérotation des habitations est en cours de finalisation.

La liste des rues, routes et chemins ainsi que la numérotation seront disponibles à l'accueil de la mairie en début d'année. Vous pourrez venir vérifier les données correspondant à votre habitation.

Dès que la liste sera finalisée, un courrier sera envoyé à chaque habitation afin de vous informer de votre nouvelle adresse.

Sabine Gatin
Conseillère municipale

MUTUELLE DE VILLAGES

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Dans le bulletin municipal de juin 2015 nous vous proposons en page 8 le projet de mise en place d'une mutuelle de villages. **La Mutuelle Générale d'Avignon (M.G.A.) a été retenue.**

Des réunions de présentation de la mutuelle et d'information sont organisées avec Mme Julie LENY conseillère mutualiste à la M.G.A :

- **Le mercredi 03 février 2016**
à 18 h à la Mairie de Villars
- **Le jeudi 04 février 2016**
à 15 h salle Domitia Place Saint-Pierre à Goult.
- **Le jeudi 04 février 2016**
à 17 h 30 à la Maison des Associations de Saint-Saturnin-les-Apt.

Marthe Fadli
Conseillère municipale

Noël
aux Yves



Discours de Madame le maire aux aînés

C'est toujours avec le même plaisir que je me présente humblement devant vous pour cette traditionnelle après-midi de vœux mais aussi de respect car :

**VOUS ÊTES LES AÎNÉS DU VILLAGE,
VOUS REPRÉSENTEZ LA MÉMOIRE
MAIS PAS SEULEMENT. VOUS ÊTES
AUSSI LES REPRÉSENTANTS DE LA
SAGESSE.**

Une année 2015 douloureuse, sordide et meurtrière. Lorsque la barbarie frappe, c'est toujours le cœur qu'elle vise en premier. Mais je sais que votre cœur est grand et aux heures les plus sombres, vous êtes restés debout, sachant que rien ne sera comme avant, **vous êtes un exemple d'espoir et de tolérance pour les jeunes générations au sein même de vos familles.**

Le CCAS représenté par Madame Marthe FADLI et ses collègues que je remercie publiquement et sincèrement devant vous aujourd'hui met tout en œuvre pour vous rendre visite, vous assister, vous gâter, remplir vos documents administratifs et rompre ainsi votre isolement, source de souffrance.

La seule vue de ces tables élégamment préparées depuis ce matin en est la preuve. **Vous pouvez, vous devez compter sur Marthe et je la soutiens lorsque certains propos ou attitudes la blessent, nul n'est parfait mais l'intention est plus que sincère.**

Cette année encore, trop de Roussillonnais nous ont quittés, je renouvelle à leur famille toutes nos sincères condoléances, d'autres sont hospitalisés, nous pensons à eux.

Tous ensemble, autour d'un goûter et d'un spectacle, nous allons montrer que notre amitié et notre tendresse est forte. Ne laissons pas des idéaux extrémistes nous diviser, ce n'est pas cela Roussillon, ce n'est pas cela la Démocratie, ce n'est pas cela la France.

Je vous adresse, à vous et à vos proches tant aimés, une merveilleuse année 2016 remplie d'amour, de joie, d'espoir et une vaillante santé. Merci de votre présence, de vos sourires et de la confiance que vous placez dans votre Conseil Municipal.

Gisèle BONNELLY

Le goûter des aînés



Invitation

DIMANCHE 10 JANVIER 2016 APRÈS-MIDI CIEL COUVERT – TEMPS INCERTAIN DOUX

À 14 h, Mesdames, Messieurs arrivent à la salle des fêtes, sont accueillis par Madame le Maire, choisissent leur table et prennent place. **Un café, un chocolat ou un jus de fruit sont offerts.** Après une allocution de Gisèle BONNELLY pour souhaiter bienvenue et bonne année, le spectacle commence.

Cette année, **la compagnie « TEALY »** (deux danseuses, une chanteuse, un chanteur) venant de Gigean (Hérault) nous a enchantés avec les grands succès de la variété française des années 60 et 70 (beaux costumes, jeux de lumière...). Nous avons fredonné avec les artistes peut-être avec nostalgie.

À l'entracte, un goûter est servi et **nous honorons les « 80 et 90 ans ».**

Avant le spectacle, en matinée, des petites mains se sont affairées pour préparer la salle (mise en place des tables, nappes, décorations, acheminement des gâteaux, préparation des boissons...). **Je remercie sincèrement les membres du CCAS et les élus.** C'est un vrai travail d'équipe, dans la bonne humeur et la bonne entente.

Pour faciliter l'organisation de ce dimanche de rencontre entre les habitants et les élus, nous adressons, en décembre, une invitation qu'il est bon de renvoyer à la Mairie pour indiquer ou non sa présence.

Nous remercions tous ceux qui sont venus partager avec nous cet après-midi.

Marthe FADLI

LA PUBLICITÉ ET LA SIGNALÉTIQUE À ROUSSILLON

Dans le cadre de la protection des paysages et de l'environnement visuel, **la signalétique est réglementée sur notre territoire.**

Ainsi, **les enseignes** des commerces et les panneaux indiquant les commerces, hôtels, chambres d'hôtes ... et affichages **doivent obéir à des règles** (loi de l'environnement de 1979).

Le règlement local de publicité de Roussillon date de 2000 et est toujours applicable aujourd'hui. Il est en cours de révision.

Actuellement il est réalisé un bilan de l'existant sur la commune afin de répertorier ce qui existe et quels sont les besoins. Ensuite seront établies les différentes possibilités de signalétique, pour tenir compte des besoins des différentes activités sur la commune.

Rappels de quelques règles en matière de signalétique :

- Toute publicité est interdite dans les parcs naturels régionaux
- Il est interdit d'apposer toute publicité, enseigne ou pré-enseigne sur arbres, poteaux électriques, poteaux routiers, escalier de la poste...
- Les enseignes doivent être posées sur le domaine privé où est exercée l'activité et non sur le domaine public
- Le nombre et la taille des enseignes sont limités.

Pour apposer une enseigne, demander à la mairie une autorisation ainsi que les caractéristiques autorisées.

Sabine Gatin

Repas des employés

C'est dans une salle bien décorée, avec des tables ornées avec goût que **le Conseil Municipal a rendu hommage à l'ensemble des employés communaux et à leurs familles.**

Après des **vœux chaleureux d'encouragement et de félicitations pour leurs bons et loyaux services, après les cadeaux du Père Noël**, nous sommes passés à table, au menu :



- . Terrine de foie gras
- . Salade d'endives au roquefort et poires
- . Gigot d'agneau et gratin dauphinois aux cèpes
- . Panaché de fromages servis avec salade à l'ail
- . Assortiment de gâteaux de soirée
- . Café

Merci à Michel BORDE, son fils et sa belle-fille qui nous ont régales, comme à leur habitude !

Merci à ceux et celles qui ont préparé cette salle pour faire honneur au personnel municipal qui œuvre avec conscience dans leurs différents services et **merci à Hélène BELLANDE** qui avait cousu à la main pour chaque convive un petit cœur en tissu à emporter.

A l'an prochain.

Madame le Maire

Avoir les bons

MISE EN PLACE DU PPMS

(Plan particulier de mise en sûreté) à l'école

Chaque année scolaire, on réalise 2 à 3 fois, un exercice d'évacuation des locaux, auquel les élèves sont habitués.

On n'avait pas encore testé le plan de mise en sûreté des élèves et du personnel de l'école : **le PPMS (plan particulier de mise en sûreté)** puisque nous ne sommes pas dans une région de risque majeur.

Après les événements du 13 novembre, l'État a demandé aux écoles de mettre leur plan en action et de faire **un exercice grandeur réelle.**

C'est chose faite depuis le 14 décembre 2015 grâce aux efforts conjugués de la mairie et du personnel de l'école.

Tout s'est très bien passé, en 2 minutes, aussi bien du côté des tout-petits que du côté des grands.

Aucun stress et une grande efficacité et sérénité de tous.

L'information avait été faite en amont et tout avait été pensé et organisé au mieux en un temps record.

En cas de séisme, d'incendie, de tempête, d'émanations gazeuses... ou d'agression, les Ministères de l'Intérieur et de l'Éducation Nationale ont prévu ces plans qui touchent aussi bien l'école que tous les habitants.



Quelques consignes de base à respecter en cas d'alerte pour risque majeur:

- Ne pas aller chercher ses enfants à l'école
- Faire confiance au personnel qualifié
- Se mettre à l'abri soi-même au plus près : maisons, commerces, lieux publics
- Ne pas utiliser son portable (sauf risque extrême) afin de libérer les réseaux pour les services de secours
- Se brancher sur la radio et respecter les consignes des autorités
(France Inter : 91.3), (Comète FM : 100.4).

Hélène Bellande
Conseillère municipale.



réflexes

RÉAGIR EN CAS D'ATTAQUE TERRORISTE

AVANT L'ARRIVÉE DES FORCES DE L'ORDRE, CES COMPORTEMENTS PEUVENT VOUS SAUVER

1/ S'ÉCHAPPER

si c'est impossible

Localisez le danger pour vous en éloigner

Si possible, aidez les autres personnes à s'échapper

Ne vous exposez pas

Alertez les personnes autour de vous et dissuadez les gens de pénétrer dans la zone de danger

2/ SE CACHER

1 Enfermez-vous et barricadez-vous

2 Éteignez la lumière et coupez le son des appareils

3 Éloignez-vous des ouvertures, allongez-vous au sol

4 **SINON**, abritez-vous derrière un obstacle solide (mur, pilier...)

5 Dans tous les cas, coupez la sonnerie et le vibreur de votre téléphone

"À la suite des attentats du 13 novembre 2015, le Premier Ministre a souhaité mobiliser la société française pour qu'elle soit mieux préparée à se protéger face à la menace terroriste.

Un support a donc été créé, pour sensibiliser chaque citoyen au risque auquel il pourrait être confronté et lui inculquer des réflexes destinés à le protéger et à sauver des vies.

L'affiche "réagir en cas d'attaque terroriste" s'articule autour du triptyque :

**"S'échapper,
Se cacher,
Alerter".**

Vous en trouverez un exemplaire ci-contre. [...]"

(Extrait de la lettre adressée en Mairie)

**Bernard Gonzalez
Préfet du Vaucluse**

3/ ALERTER

ET OBÉIR AUX FORCES DE L'ORDRE

17 ou 112

Dès que vous êtes en sécurité, appelez le 17 ou le 112

Ne courez pas vers les forces de l'ordre et ne faites aucun mouvement brusque

Gardez les mains levées et ouvertes

VIGILANCE

- Témoin d'une situation ou d'un comportement suspect, vous devez contacter les forces de l'ordre (17 ou 112)
- Quand vous entrez dans un lieu, repérez les sorties de secours
- Ne diffusez aucune information sur l'intervention des forces de l'ordre
- Ne diffusez pas de rumeurs ou d'informations non vérifiées sur Internet et les réseaux sociaux
- Sur les réseaux sociaux, suivez les comptes @Place_Beauvau et @gouvernementfr

Noël à l'



Pour 2016 !

(par les élèves de CM1 / CM2)

Je vous promets d'écrire
Cette année un poème
Qui chantera, qui dansera et qui vous
réconfortera à l'heure des moments tristes.
(Clara, CM1)

Qui parlera d'amour pour faire régner la paix
dans le monde.
Il aura la force de dire NON !! à la guerre.
(Nikola, CM1)

Je vous promets d'écrire
Cette année un poème
Qui suivra, qui embrassera et qui traversera
une année magique
(Emma, CM2)

Autour de son auteur, il y aura la liberté.
Ce poème aura un chemin de mots
interminables.
(Carla, CM2)

Autour du tourbillon de la Lune
Ce poème aura l'apparence d'un soleil
brillant
La Terre entière pourra le partager.
(Antonin, CM2)

La terre entière aura un flocon de neige
dans le cœur
Pour avoir une avalanche d'amour.
(Joumana, CM2).

«La terre entière aura une part de
roses fleuries sur le toit du monde»
(Raphaël Crimi, CM1)



école du Val des Fées



À l'ombre du vent
Je t'offre un trèfle à quatre
feuilles
Pour te porter chance.
(Lilian, CM2)

Je t'offre du calme pour lire
tranquillement
En échange de la colère.
(Zoé, CM2)

A l'ombre du soir
Je t'offre un papillon à partager
Avec le monde et l'univers.
(Jeanne, CM1)

A l'ombre du voyage
Je t'offre un royaume
Pour éclairer tous les lampions
de la planète.
(Logan, CM1)

A l'ombre d'un arbre
Je t'offre de l'amour
A partager avec le monde.
(Fabien, CM1)



À chaque découverte, une pensée
 À chaque océan lointain, une idée.
 (Nathan, CM1)

À la planète, des pays, des couleurs, et de la verdure
 Pour la faire grandir encore plus.
 (Lilly, CM2)

À chaque personne, une vie
 À chaque plante, une fleur
 À chaque visage, un sourire.
 (Evy, CM2)

À chaque oiseau, un infini pour voler
 À la planète, le silence et la paix.
 (Raphaël, CM1)

Pour toi, je ne sais pas
 De l'amitié
 Et des parcours pour se rejoindre.
 (Bilal, CM1)

À chaque orchidée, un engrais de liberté
 À chaque brouillard, un lampion d'amour.
 Tous mes vœux pour continuer à aimer la vie.
 (Lou, CM2)

Séance cinéma



Jeudi 17 décembre les enfants de l'école se sont rendus à la salle des fêtes pour voir le film de "Belle et Sébastien" !

Arbre de la COP21 à l'école de Roussillon

Dans le cadre de la COP21, le Parc Naturel Régional du Luberon a lancé une opération : **« un arbre une école ».**

Roussillon a participé à l'opération comme une cinquantaine d'écoles des communes faisant partie du Parc, le 21 novembre, à 11 h, André Bonhomme, premier adjoint, après avoir parlé de la COP 21 a présenté le symbole de l'arbre.



Extraits du discours de M. Bonhomme

"Aujourd'hui nous sommes réunis ici dans cet espace attendant à votre école pour planter un arbre. **L'arbre que nous allons planter est un amandier**, il est un fidèle représentant de la Provence et de plus il retrouve à ces côtés un vieux compagnon l'olivier. [...]"

Planter un arbre c'est symbolique, parce qu'il représente la biodiversité : l'arbre va accueillir dans ses branches, ses feuilles, ses fruits, des insectes, des oiseaux, il va en nourrir certains, offrir un gîte à d'autres, l'homme aussi va profiter de ses fruits, de son bois, de son ombre etc.

Mais ce qui est le plus important c'est qu'il capte le dioxyde de carbone, qui est un gaz à effet de serre, pour produire de

l'oxygène : c'est la photosynthèse.

Enfin parce que cet arbre va grandir, il peut vivre longtemps et devenir le témoin, l'observateur, la sentinelle de ce que nous allons faire ensemble pour limiter le changement climatique et ses effets.[...]"

L'idée est de montrer que nous sommes tous concernés, c'est en agissant ensemble et dans la durée que l'on peut être le plus efficace."

Puis chacun a participé, qui avec une pelle, qui avec un arrosoir, pour mettre l'amandier en terre.

Chaque jour, les enfants verront cet amandier, symbole de la Provence. Ils le verront fleurir au début du printemps, puis ils le verront grandir et y amèneront plus tard leurs enfants puis ensuite leurs petits-enfants et leur raconteront qu'ils l'ont eux-mêmes planté.



André Bonhomme, 1^{er} adjoint et Sabine Gatin, Conseillère et déléguée au Parc Naturel Régional du Luberon

La Médiathèque

LE BILAN DU SALON DU LIVRE JEUNESSE

Le salon du livre et de l'illustration jeunesse 2015, qui s'est tenu du mardi 17 au vendredi 20 novembre pour les scolaires, le samedi 21 et le dimanche 22 pour le public, a connu un succès sans précédent, dans une ambiance apaisée, conviviale et chaleureuse, malgré le contexte national.

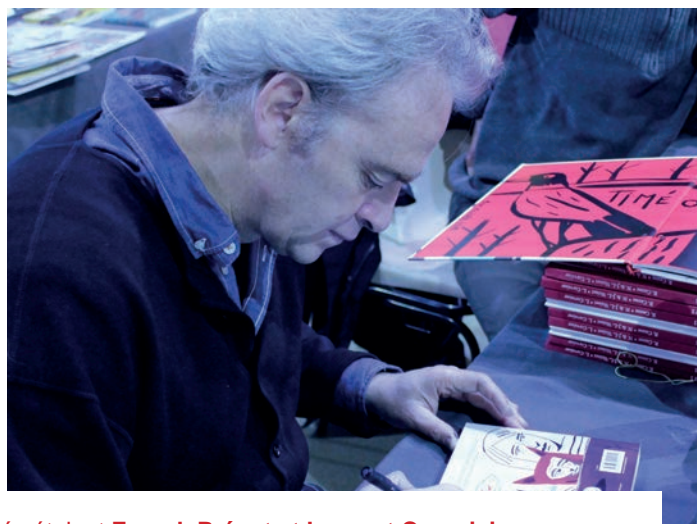


Notre salon, qui s'inscrit dans la mouvance du salon du livre jeunesse de Montreuil, la référence nationale, et de celui de Saint-Paul-Trois-Châteaux, le plus important du nord Vaucluse, est devenu un **événement incontournable dans le pays d'Apt** pour tous ceux qui s'intéressent, de près ou de plus loin, à la littérature jeunesse.



Son objectif principal est double :

- faire découvrir au plus grand nombre la richesse de la production jeunesse actuelle ;
- valoriser le livre, la lecture et l'écriture par la rencontre avec deux écrivains jeunesse (un auteur et un illustrateur), par une présentation variée d'ouvrages jeunesse, par des animations gratuites autour du livre.



Cette année les écrivains invités étaient **Franck Prévot et Laurent Corvaisier**

Ils ont passé les premières journées avec les enfants des écoles de Saint-Saturnin-lès-Apt, La Tuilière, Roussillon, Bonnieux, Apt, Joucas, Lioux, Murs et Saint-Martin-de-Castillon. Le samedi et le dimanche, **ils ont dédié leurs œuvres** dans la salle des fêtes de Roussillon où étaient également installés **un grand espace librairie, les ateliers et les réalisations des écoles** pour le concours de créations plastiques. La salle des fêtes était agrandie par la location de deux chapiteaux chauffés.

Le salon, avec toutes ses activités entièrement gratuites, a accueilli près de 1 600 personnes au total :

491 personnes pendant les deux jours de rencontres auteurs-scolaires ; 965 visiteurs pendant le week end dont 455 ont participé aux ateliers animés par des professionnels dont le but était de faire découvrir le livre, la lecture et l'écriture de manière ludique.

Il s'est terminé par la représentation du spectacle « Quanta » issu du dernier festival d'Avignon.

Onze classes ont participé au concours des créations plastiques, sur le thème « **les pensées se livrent en totem** », inspiré de l'œuvre de Laurent Corvaisier. Les prix (un pour chaque classe) ont été remis avant le spectacle.

Le succès du salon est dû au travail de toute l'équipe de la médiathèque, salariées et bénévoles, et bien sûr aux financements apportés, en premier lieu par la Mairie de Roussillon, mais aussi par le Conseil Départemental du Vaucluse et le Conseil Régional.

L'équipe de la médiathèque est dès à présent prête à remettre l'ouvrage sur le métier pour 2016. L'ambition principale est d'offrir un événement cohérent et toujours plus riche. Le but ultime est que cette manifestation soit à la fois professionnelle et conviviale. Le succès des ateliers n'étant plus à démontrer, il faudra les renouveler avec d'autres intervenants. D'autres types d'ateliers seront à programmer pour offrir de la nouveauté au public. Enfin, il faudra tenter de choisir un spectacle ludique invitant à la rêverie.

Le salon en chiffres

2 auteurs

4 jours

10 ateliers

30 h de rencontres et d'animations

45 m de stands

120 ont vu le spectacle


491 élèves

455 participants aux ateliers

1 600 visiteurs



APRÈS LA FERMETURE HABITUELLE PENDANT LES FÊTES DE FIN D'ANNÉE, LA MÉDIATHÈQUE A ROUVERT SES PORTES LE 4 JANVIER.



Horaires d'ouverture

| | |
|----------|-------------|
| Lundi | 9 h - 17 h |
| Mardi | 14 h - 19 h |
| Mercredi | 14 h - 17 h |
| Jeudi | 9 h - 13 h |
| Vendredi | 14 h - 19 h |

Contacts :
04 90 05 56 40
mediathequeroussillon84@gmail.com

IL N'Y A PAS QUE LA TÉLÉVISION...

Le succès du salon ne doit pas masquer la fréquentation insuffisante de la médiathèque au quotidien. **Trop peu de Roussillonnais profitent pleinement de notre fonds de livres, de CD et de DVD, sans cesse enrichi par de nouvelles acquisitions et par le renouvellement régulier des documents prêtés par la BDP du Vaucluse.**

Nous tenons également à rappeler la richesse offerte par le réseau « **Entre monts et vallées du Calavon** » auquel se sont jointes, au cours des derniers mois, les médiathèques d'Apt et Saignon, qui permet aux adhérents d'avoir accès à l'ensemble du fonds de huit médiathèques.

LA SÉANCE DU VENDREDI

Rappelons également la mise en place à la médiathèque, depuis le mois de décembre, d'une **séance de cinéma le premier vendredi de chaque mois à 15 h 30.**

Gratuite et ouverte à tous, cette séance consiste en une projection d'un film du fonds de la médiathèque, précédée d'une brève présentation et suivie d'un goûter-débat avec le public et un animateur. La plupart des films choisis sont adaptés d'œuvres littéraires disponibles à Roussillon ou dans le réseau et que le film permet au public de (re)découvrir.

Après « Le parfum » en décembre et « Même la pluie » en janvier, **nous vous espérons nombreux le 5 février pour la projection du film « Orgueil et préjugés » (2005) de Joe Wright adapté du chef-d'œuvre de Jane Austen.**

PROGRAMMES

CLUB DE LECTURE

Le dernier mardi de chaque mois à 16 h, les discussions tourneront autour des ouvrages suivants :

Mardi 23 février 2016 :

« **Demain est un autre jour** »
écrit par Lori Nelson Spielman

Mardi 29 mars 2016 :

« **Cœur des ténèbres** »
écrit par Joseph Conrad

Mardi 26 avril 2016 :

« **La Ballade de Lila K.** »
écrit par Blandine Le Callet

Mardi 31 mai 2016 :

« **Les deux messieurs de Bruxelles** »
écrit par Éric Emmanuel Schmitt

Mardi 28 juin 2016 :

« **Une Faiblesse de Carlotta Delmont** »
écrit par Fanny Chiarello
et élection du « **Préférez** » 2015-2016

« LA SÉANCE DU VENDREDI »

Le premier vendredi de chaque mois à 15 h30, nous visionnerons :

5 février 2016 :

« **Orgueils et préjugés** »
réalisé par Joe Wright

4 mars 2016 :

« **L'homme qui voulut être roi** »
réalisé par John Huston

8 avril 2016 :

« **L'année dernière à Marienbad** »
réalisé par Alain Resnais

13 mai 2016 :

« **Pour qui sonne le glas** »
réalisé par Sam Wood

3 juin 2016 :

« **L'amant** »
réalisé par Jean-Jacques Annaud



La séance du vendredi

à la médiathèque

Gratuit

05 Fév.

15 h 30

Adultes

et le 1^{er} vendredi de chaque mois

2 Contes de Noël

Écrits lors de l'atelier d'écriture avec Fanny Toulemonde à la médiathèque

C'est Noël ! Joyeuses fêtes

Joyeux, le dindon et l'oie cancanent dans la cour
Oh la la ! Ne vous réjouissez pas trop vite
Y en aura plus pour longtemps pour vous car c'est Noël !

En gelée, à l'étouffée, bien grillé
Ursule le gros dindon de la basse-cour
Sera le roi de la farce.
Et Dame oie, quant à elle
Sera poêlée, rôtie, transformée en foie gras, en pâté.

Fichtre, on ne va pas se laisser assassiner ! s'écrient les
volailles effarées
En un clin d'œil, les animaux de la basse-cour lancèrent
leurs cris de guerre
Tous en rangs serrés, menaçants, ils firent face aux
fermiers

Éberlués, impuissants, ces derniers capitulèrent : le menu
fut changé.

Sauvés grâce à votre solidarité s'écrièrent Ursule et Dame
oie. Joyeuses fêtes !

Raymonde Piegay

J'espère

Ouvrir les cadeaux de Noël dans un lieu insolite, une
Yourte en compagnie de nomades,

Être loin de mon pays,

Utiliser leur mode de vie simple et naturel
Sans guirlandes, sans dinde aux marrons.

Étrange désir,

Sincérité ou utopie ?

Faire semblant d'y croire ?

Espérer encore et encore.

Tant qu'il y a de la vie, il y a de l'espoir.

Existe-t-il le petit bout de terre,

Sans faux-semblant, pour fêter Noël sincèrement ?

Annie Briançon



D'ici là, l'équipe de la
médiathèque présente à
tous les Roussillonnais ses
meilleurs vœux pour 2016 :
bonne année, bonne santé et
bonnes lectures...

Bernard Rond

Cérémonies



POUR PERPÉTUER LE DEVOIR DE MÉMOIRE RENDONS HOMMAGE AUX SOLDATS DE NOTRE COMMUNE

Le Souvenir Français réalise actuellement un travail de recherche sur tous les Morts pour la France des communes du canton d'Apt, en vue d'éditer un ouvrage qui rassemblerait les biographies de chacun d'eux. Notre commune est concernée.

Un appel est lancé à toutes les familles qui posséderaient des renseignements ou des documents tels que photographies, lettres, livrets militaires, diplômes... ayant appartenu à ceux dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts de la commune.

Bien évidemment, les documents originaux qui pourraient être adressés seront restitués à leur propriétaire.

Le Souvenir Français remercie par avance tous ceux qui contribueront à cette action d'hommage.

Contact : Comité du Souvenir Français
Jean-Paul JOUVAL
 Les Micocouliers
 61 rue Auguste Robert
 84400 Apt
 Tél. : 04.90.06.20.29 ou 06.15.47.81.63
 Mail : jouval.jean-paul@neuf.fr

« Ne les oublions pas, souvenons-nous »

Davy Louis

Le Souvenir Français réalise actuellement un travail de recherche sur tous les Morts pour la France des communes, des cantons d'Apt, Bonnieux et Gordes afin de éditer un ouvrage qui rassemblerait leur biographies et leurs portraits.

Il lance un appel à toutes les familles qui posséderaient des documents tels que photographies, lettres, livrets militaires, diplômes... ayant appartenu à ceux dont les noms sont inscrits sur le monument aux morts de l'une de ces communes (1914-1918, 1939-1945, Indochine, AFN).

Comité d'Apt du Souvenir Français
 Jean-Paul JOUVAL, président

« Les Micocouliers »
 61 rue Capitaine Auguste Robert - 84400 APT
 Tél. : 04.90.06.20.29 - 06.15.47.81.63
 journal.jean-paul@neuf.fr

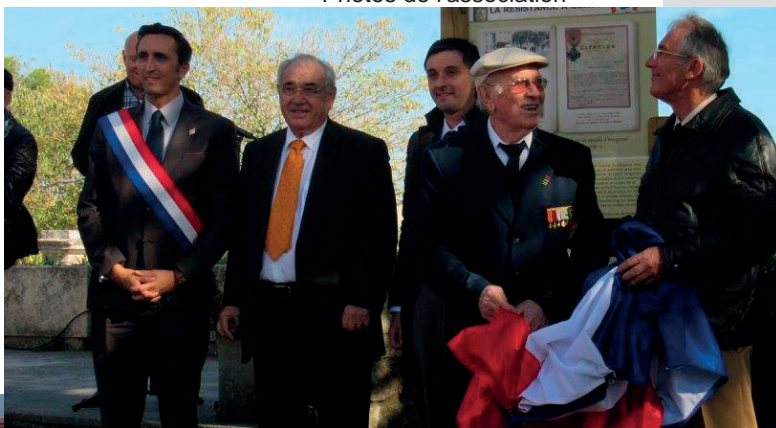
Les communes concernées sont :
 CANTON D'APT - Apt, Aubenas, Canevaire, Castellet, Gargas, Gignac, Lagarde-d'Apt, Rastrel, Saint-Martin-de-Castillon, Saint-Sébastien-les-Apt, Viols, Villars
 CANTON DE BONNIEUX - Bonnieux, Buoux, Lacaube, Marnes, Oppède, Sivergues
 CANTON DE GORDES - Les Beauxmeules, Gordes, Grilh, Jouars, Liorce, Mars, Rousillon, Saint-Pantaléon



11 novembre



Photos de l'association



ASSOCIATION DES CADETS DE LA RÉSISTANCE

Comité de Gordes - Mont de Vaucluse et Luberon

Le 17 octobre 2015 a eu lieu **l'inauguration des sentiers de mémoire du maquis de Gordes** comme il y a soixante et onze ans auparavant avait eu lieu le, 15 octobre 1944, l'inauguration de la maison de la Résistance.

Bénéficiant d'un magnifique temps automnal, cette journée inaugurale a commencé le matin par une randonnée sur une partie de l'un des circuits proposés à laquelle ont participé environ soixante-dix personnes.

L'après-midi s'est déroulée l'inauguration officielle en présence d'un public très nombreux, la famille de la résistance était très largement représentée, de même que les associations patriotiques et parmi les autorités on notait la présence de Monsieur Richard Kitaëff, Maire de Gordes, de Monsieur Maurice Chabert, Président du Conseil Départemental de Vaucluse et Monsieur Julien Aubert, député de Vaucluse.

En présence de très nombreux porte-drapeaux, les élus accompagnés de Monsieur Georges Arnaud, Président de l'amicale des anciens résistants et de Monsieur Jean-Michel Bourgue, Président de l'association des cadets de la résistance ont dévoilé **le premier panneau des sentiers du maquis de Gordes, puis un hommage sobre et émouvant a été rendu au cimetière aux douze martyrs victimes de la répression allemande avec la participation des enfants des écoles.**

Après les discours officiels et les chants interprétés par la chorale « **lou camin** », le nombreux public a pu assister à la **projection d'une vidéo** qui présentait notamment les interviews de nos plus anciens résistants, et a pu également découvrir une très intéressante **exposition de photographies et documents** retraçant l'histoire de la résistance dans le pays de Gordes.

A noter que cette exposition reste toujours visible à l'hôtel Simiane aux jours et heures d'ouverture de la mairie.

L'association des cadets de la Résistance est fière d'avoir réalisé ce projet des sentiers du maquis de Gordes, elle **remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué financièrement et tous ceux et toutes celles qui ont travaillé activement à cette réalisation** et elle vous invite à **découvrir au travers de ces sentiers ce que fut la Résistance dans la commune de Gordes et combien elle compte dans l'histoire locale.**

Les honneurs pour

CLÉMENT BOURGUE

Excellence en balltrap et
entre en équipe de France
junior pour le championnat
d'Europe



RÉSULTATS ET PALMARÈS 2015

- **Championnat de Vaucluse**
à Cabannes (13) catégorie cadet :
1^{er} score 75/100
- **Pré-sélection nationale**
à Perrefeu (83) catégorie junior/cadet :
1^{er} score 184/200
- **Sélection nationale**
à Niort (79) catégorie junior/cadet :
1^{er} score 185/200
- **Championnat de ligue PACA**
à Cabannes (13) catégorie cadet :
1^{er} score 85/100
- **Championnat d'Europe**
à Ychoux (40) catégorie junior :
1^{er} en équipe de France junior
2^{ème} individuel score 192/200 ;
- **Championnat de France**
à Poussan (34) catégorie cadet :
1^{er} score 186/200
- **Championnat du monde**
à Grenade (Espagne) catégorie junior :
3^{ème} en équipe de France junior /
9^{ème} score 187/200 ;
- **Championnat de ligue PACA compac
sporting**
à Eguilles (13) catégorie cadet :
5^{ème} score 71/100
- **Championnat de ligue PACA DTL**
à Orgon (13) catégorie cadet :
2^{ème} score 274/300



les sportifs du village



ANNE-LAURE NIZARD ET JÉRÉMIE

LA CHEVAUCHÉE DES BLASONS

Les 19 et 20 septembre dernier Anne-Laure Nizard et son compagnon Jérémie ont participé à la chevauchée des blasons à Bédouin.

« - Le conseil départemental organise chaque année cette épreuve sportive et nous découvrons de nouveaux chemins grâce à la chevauchée des blasons.

Voici maintenant 3 ans que j'y participe avec mon cheval «Habon des pins». Cette passion de l'équitation est venue en même temps que mon arrivée à Roussillon en 1996.

Et depuis maintenant 2 ans mon compagnon Jérémie m'accompagne à travers le Vaucluse en VTT pour cette manifestation très sympathique et conviviale.

Nous sommes fiers de pouvoir représenter la commune de Roussillon, j'ai fini 18^{ème} sur 128 et mon compagnon 2^{ème} sur 45 ».

Anne-Laure



ASAËL ADJOUDJ

Asaël Adjoudj notre champion des arts martiaux a été récompensé par le Département du Vaucluse.

Jeudi 4 février il reçoit :

« Les trophées du sport vaclusien 2015 »
à Chateauneuf de Gadagne.

Cette cérémonie a pour objectif de valoriser, non seulement l'engagement sportif des candidats, mais aussi et avant tout les valeurs qu'ils véhiculent sur le plan de l'éthique sportive.

Photos fournies par les auteurs

Du nouveau dans les commerces et services

Thierry PIN et Digiservices Vaucluse



vous attendent dès à présent **au croisement de la Pioche, lieu dit «Casteau»**, dans leur centre de reprogrammation de véhicule.

Digiservices est le leader au niveau national de la **reprogrammation de véhicule** et est déjà présent dans plusieurs pays du monde dont la **Suisse, Dubaï et la Russie**.

Si vous souhaitez **plus de performances et une baisse de consommation**, Digiservices Vaucluse est là pour vous renseigner.

Nous faisons également le diagnostic automobile.

A bientôt dans nos locaux !!!

Blanc du Nil

Début avril, retrouvez une nouvelle enseigne "Blanc du Nil" qui s'installe à l'ancienne maison de Finette.

C'est **Raymond Barthes** qui

nous propose cette **fameuse collection dédiée au blanc confectionnée en coton et lin**.

Il se consacre essentiellement à la collection femme et homme.

Ouvert de 9 h 30 à 19 h. Contact: 06.01.97.07.29



Dans le prochain numéro :

- **Catherine Marty reprend l'agence immobilière: "L'agence des ocres".**
- **Francis Meisel, le nouveau gérant à l' hôtel des ocres.**

et bien d'autres encore !!!

Vie culturelle

de Roussillon



FÊTE DES ILLUMINATIONS

Discours de Mme le Maire

En ce lendemain de Noël, devant ce parterre d'enfants, les yeux pleins d'étoiles, je me réjouis de votre nombreuse présence pour cette soirée républicaine.

La douloureuse année 2015 que nous venons de traverser marquera et peut-être modifiera notre comportement pour notre avenir.

Si des hommes ou plutôt des barbares, en insultant nos valeurs nous ont mis un genou à terre, nous leur prouverons qu'ils n'ont pas gagné. Lorsque l'horreur frappe, c'est toujours le cœur qu'elle vise en premier et le cœur des Français est grand. En refusant l'intolérance et la barbarie plus grande encore est notre profond attachement aux valeurs de la République.

Nous avons trouvé dans ces attentats réussis et ceux avortés tout ce qui peut nous rassembler. Tous ensemble, ce soir nous nous sentons proches des familles des victimes. Puisseons-nous leur apporter notre soutien, car

comment continuer quand on a perdu sa fiancée, sa mère, sa sœur, son enfant, son ami, son voisin dans de telles circonstances.

J'aurai l'occasion, le 25 janvier de vous prononcer mes vœux pour 2016, sachez que je défendrai de toutes mes forces tout ce qui touche à notre liberté, à notre égalité et à notre fraternité.

Je m'adresse à mon Conseil Municipal pour leur déclarer que seul on va vite, mais tous ensemble on va loin !

Vive notre beau et tant aimé village de Roussillon et Vive la France !

respect des valeurs de la République.

Un grand merci pour votre nombreuse présence, la soirée s'est terminée en dansant et en chantant.

Madame le Maire

Salon de l'orchidée !



POÈMES DES GAGNANTES



Dans le frais clair-obscur du soir charmant qui tombe
 L'orchidée fleurit à chaque sourire du soir, elle n'apprécie pas le matin.
 L'orchidée parfume les rues fades, sans trop insister.
 L'orchidée muette ne peut pas exprimer son silence.
 L'orchidée amoureuse rougit
 en collant son cœur sur sa joue.
 Dans le frais clair-obscur du soir charmant qui tombe,
 L'orchidée sportive monte à dos d'un pot en porcelaine.
 L'orchidée pipelette me dit qu'elle a bavardé sans la permission de la
 pétale maîtresse.

Lou Ragasse CM2 - école de Roussillon

Le premier Salon de l'Orchidée, organisé par le Rotary club d'Apt

s'est superbement déroulé les 31 octobre et 1^{er} novembre 2015, dans la salle des Fêtes de notre village.

Un vrai succès !

Les 10 exposants venus pour la plupart de la France entière nous ont rempli les yeux de rêves, de couleurs, le nez d'arômes délicats. Des orchidées ou assimilés en abondance, des formes incroyables, des couleurs extraordinaires, bref ce fut un moment enchanteur.

Le travail de tous a été récompensé : 905 visiteurs et beaucoup d'énergies diverses pour préparer, coller, distribuer, suspendre, punaiser, flécher, préparer les stands, installer les exposants, les faire dîner, vendre les billets, faire des statistiques, animer les journées, ranger, balayer, nettoyer et voir cette salle vide... La magie est partie... Avons-nous rêvé ?

Il aura fallu

**1 an pour organiser ce Salon,
3 jours pour rêver et
3 heures pour tout voir disparaître !**

Les exposants étaient contents pour ce premier salon et ils reviendront.

Alors, la machine s'est remise en marche dès le lundi matin : retenir la salle, la date. Il a fallu aussi depuis lundi « déflécher », « désuspendre », décoller affiches, fléchage, banderoles. Puis il faudra dans les jours qui viennent, se mettre d'accord avec les exposants qui ont déjà un calendrier bien rempli une année sur l'autre.

C'est donc toute une équipe de Rotariens qui s'est démenée mais rien n'aurait pu se passer sans l'aide de la Mairie de Roussillon,

prêt de la salle, autorisations diverses, accrochage de banderoles, parkings gratuits, lots pour la tombola, présence des élus, aide des employés de Mairie, pot du Samedi soir, invitation des élus de la Communauté de Communes...contribuant ainsi à la réussite de ce Salon.

Les exposants ont été très touchés par l'accueil que nous leur avons réservé. On tentera de faire encore mieux l'an prochain.

Le 21 janvier, un chèque de 2 500 € a été remis à **L'ASSOCIATION LE GOUT DE LIRE** dont l'action s'inscrit dans la **lutte contre l'illettrisme** qui est un axe stratégique du Rotary. Nous avons organisé un partenariat avec cette

association locale **qui a fait écrire des poèmes sur l'orchidée à 4 classes** de notre Communauté de Communes : **Ecoles de Roussillon, Saignon, St Martin de Castillon et une classe de 6^{ème} au lycée.** Huit enfants ont gagné (2 enfants par classe) et leurs poèmes ont été lus dimanche lors d'une remise de prix très sympathique. Un Jury, composé de Mr Clément, Proviseur du Lycée, de Marc Dumas, de Mme Trinchillo, bibliothécaire et Brigitte Obels, s'était réuni le 20 octobre pour lire et sélectionner les poèmes. Voici un exemple de partenariat où les bénéficiaires sont actifs et voient les efforts fournis par le Rotary club d'APT CAVAILLON EN LUBERON pour les financer.

Remercions aussi notre sponsor principal, Mr Gervasoni qui, par sa contribution significative, a permis de payer tous les supports d'information.

Merci aux exposants qui ont offert des orchidées aux gagnants de la Tombola, à la Cave du Coulet Rouge, à l'épicerie Provençale de Roussillon qui ont offert des lots.

Merci à tous ceux qui ont prêté leurs bras, leurs muscles et leur tête pour cette organisation.

**Brigitte Obels
Rotary Club de
Apt Cavailon en Luberon**

**Interview des gagnantes du concours****Mlle Lou Ragasse et Mlle Jeanne Masson****Comment avez-vous rédigé vos poèmes ?**

Lou : "Nous les avons écrits en classe pendant un atelier d'écriture dirigé par Danielle Bruel de l'Association « Le Goût du lire en pays d'Apt ». Nous avons des débuts de phrases, des listes de mots et nos cahiers d'écriture pour nous aider à trouver des idées."

Jeanne : "Notre inspiration est venue de la nature et de notre imagination".

Y avait-il des consignes imposées ?

Lou : "Au début j'avais mis une phrase qui me plaisait mais Danielle m'a demandé de la retravailler et de trouver mieux. Heureusement je l'ai écoutée car sinon je n'aurais peut-être pas gagné".

Jeanne : "Au début je n'y arrivais pas et Danielle m'a aidée, poussée et j'ai réussi à écrire".

Comment avez-vous trouvé le Salon de l'orchidée ?

Lou : "C'était trop beau ! Les orchidées sont mes fleurs préférées. Il y en avait de très belles et de très spéciales".

Jeanne : "C'était très beau avec toutes ces orchidées. Nous en avons acheté une".

Qu'avez-vous fait de vos cadeaux ?

Lou : "Je feuillette mon livre de poèmes et joue avec la boule à neige que j'ai posée en sécurité sur une étagère dans ma chambre avec mon diplôme. Le Cd en provençal me fait beaucoup rire".

Jeanne : "J'ai lu tous les poèmes du recueil et j'essaie de les apprendre par cœur. La boule est sur mon bureau. Le diplôme est accroché au mur. J'ai noté sur le calendrier la date à laquelle nous pourrions utiliser les places pour visiter le sentier des ocres".

Les orchidées et les arbres jouaient
Au ballon naturel, à attraper la lune et les étoiles.

Les orchidées et les arbres jouaient
Au chasseur de plantes, du démon noir.

Les orchidées et les arbres jouaient
À déranger la lune.

Les orchidées, les arbres jouaient
Et moi je danse avec mon cerf-volant.

Jeanne Masson CM1 - école de Roussillon

Vie associa

Marché de Noël

Le marché de Noël de Roussillon s'est déroulé cette année du 17 au 24 décembre à la salle des fêtes.

L'association « **Du Côté des arts** » et la mairie s'allient pour organiser au mieux cet événement.

30 exposants très divers s'étaient réunis pour offrir aux habitants et visiteurs du village des objets divers, rares et de qualité pour leurs cadeaux.

Les stands étaient magnifiques : métiers de bouche avec dégustations et propositions de cadeaux des commerçants du village et créateurs locaux de l'association.

Les objectifs de ce marché sont doubles :

- D'abord, créer de l'animation dans le village à cette période festive et conviviale. C'est chose faite puisque de nombreux commerces étaient ouverts et les promeneurs étaient au rendez-vous.
- Ensuite et surtout, créer un temps et un lieu ouvert aux enfants et à l'esprit de Noël...
Un concours de dessin a été organisé avec de nombreux gagnants de 6 mois à 50 ans.
Des ateliers Origami et maquillage ont été proposés aux enfants pour le plaisir de tous.
Une calèche conduite par le père Noël a promené les enfants le dimanche après-midi.

La gaité, la sérénité et l'ouverture aux autres étaient au rendez-vous.

Je tenais à souligner ce point qui me paraît essentiel à l'époque où nous vivons.

Avec un peu de bonne volonté, de travail et d'envie de partage, ces moments existent et méritent d'être retenus : c'était le plus beau cadeau de ce marché.

Merci à tous et « A l'an que ven ! »



tive

Centre Social Lou Pasquié

Bonne et heureuse année à toutes et tous !

Bonjour.

Je regretterais qu'un bulletin de la municipalité de Roussillon paraisse sans qu'y soit fait mention de l'un des piliers de la vie sociale et culturelle du village et de ses voisins : le Centre social Lou Pasquié.

Le Téléthon un jour d'élections : 5 134 €

Participer à ces manifestations, c'est soutenir le quotidien des malades et de leur familles, soutenir l'imagination des chercheurs, c'est donner de l'espoir.

Nous devons de grands mercis à tous les participants : commerçants, artisans et artistes, agriculteurs et viticulteurs, sponsors... enfants et enseignants de notre école qui ont alimenté ou agrémenté nos espaces... Merci aux pâtisseries bénévoles, à nos clients-gourmets... Merci à ceux qui sont venus avec appétit et convivialité déguster notre repas

"Repas des chasseurs" mais aussi à notre "charcutier-chasseur"... Merci à notre boulanger et à notre "tabac recruteur"... Merci aussi à ceux qui, empêchés, ont manifesté leur soutien. Et, ceux qu'involontairement j'aurais oubliés.

Également un grand merci à la municipalité pour le généreux partage de la Salle des Fêtes en ce jour d'élections. Banderoles, ballons restés gonflés malgré le vent et la pluie, barrières judicieusement placées, une signalisation remarquable par la Coordination Départementale !

Merci au personnel municipal.

Seul l'appareil photo a décidé de faire la mauvaise tête, vingt-sept clichés perdus !

La somme récoltée est de : 5134,10 € auxquels s'ajouteront quelques euros de plus non encore comptabilisés à ce jour.

Merci au nom de tous les malades à qui vous redonnez de l'espoir et au Téléthon pour sa continuité.

**Marie-José Bellœuvre
Pour l'équipe du Téléthon**



Est-il besoin de préciser et d'énumérer à nouveau **les ateliers** que nous hébergeons (cuisine, peinture, couture, etc.) ; ils **sont bien fréquentés**. Toutes les activités que nous conduisons — et donc toutes les responsabilités que nous prenons pour que, des plus jeunes aux plus âgés, autour de l'école, pendant les vacances, ou pour les retraités, **la vie dans ce beau pays du Luberon soit facilitée et plus agréable socialement parlant, plus conviviale** — émanent bien sûr de vos questions, vos inquiétudes et suggestions comme de notre connaissance du territoire.

Vous ne l'ignorez pas, **le Centre repose sur une association rassemblant tous les bénévoles qui veulent bien prendre part à la vie en société**, soit en intégrant l'équipe d'administrateurs, soit en donnant un coup de main ici ou là, en adhérant tout simplement à notre association où en faisant des dons déductibles de vos impôts comme vous le savez.

Je ne vais pas revenir sur la situation politique et financière que traverse aujourd'hui notre pays, il est certain que **nous allons devoir nous y adapter, changer notre manière de voir et de faire**. Le monde change, l'économie est bouleversée, la politique, et par conséquent la vie et l'avenir de chacun, remis en question. N'en a-t-il pas toujours été ainsi ? Certes oui ! Toutefois, aujourd'hui la rapidité de cette «évolution», sa «brutalité», nous conduit tous et chacun à agir pour nous «protéger» en nous retrouvant et, pourquoi pas ?, en apportant notre petite brique, comme la goutte d'eau du colibri, à l'édifice que constitue notre société. **Vous avez sans doute des connaissances qui peuvent nous aider, vous pouvez certainement accorder un peu de temps aux autres, parmi lesquels vous vous retrouverez. N'attendez pas, vous êtes de ceux-là qui attendent aussi de vous.**

Vous voulez passer une bonne année, ce que je vous souhaite sincèrement, venez nous retrouver, nous n'en serons que plus forts pour défendre notre travail, notre projet, le vôtre, devant les politiques et les économistes.

Merci de votre lecture.

Photo fournie par l'association

**Alex Lhermillier
Le Président**

Boule Roussillonnaise

Activités de l'Amicale pour la saison 2016 :

Dimanche 7 février : Loto à 14 h 30 à la salle des fêtes.

À compter **du premier samedi du mois de mars jusqu'au dernier samedi du mois d'octobre**, concours de boules au jeu Provençal à la mêlée par deux, réservés aux licenciés et sociétaires.

Le 24 avril et le 4 septembre : concours officiels au jeu Provençal réservés aux licenciés.

1^{er} mai : concours par équipes de trois joueurs jeu Provençal, ouvert à tous.

Fin septembre : fête de la St Michel (dates à définir), repas dansant, 2 concours au jeu Provençal et un concours pétanque mixte ouverts à tous.

Recevez Madame le Maire mes Salutations

Guiot Jacques
Le Président



société coopérative
d'intérêt collectif

L'ocre, la garance, la lavande, la pierre et la couleur sont des emblèmes de la Provence et du Luberon. Ces ressources marquent le territoire : paysages, productions agricoles, artisanales et industrielles, elles façonnent son image de « terre de couleurs ».

Depuis plus de vingt ans, ôkhra s'emploie à tisser des liens entre les acteurs publics et privés de l'ocre et de la couleur au sein du Parc naturel régional du Luberon. Les collectivités, les producteurs, les associations, des artistes, des entreprises et des bénévoles du territoire **se sont rejoints au fil des ans au sein de la Coopérative d'Intérêt Collectif (Scic) qui compte plus de 250 coopérateurs aujourd'hui.**

Des liens se sont tissés, souvent très timidement au début, puis plus solidement au fil des ans. Il s'agit aujourd'hui d'en développer le potentiel économique et de créer des emplois au-delà du tourisme saisonnier autour de cinq axes :

- la recherche de nouveaux produits,
- le marketing territorial,
- la production de gammes de produits finis,
- la formation
- et la promotion d'un nouveau tourisme expérientiel plus étendu sur l'année.

Les 10 et 11 décembre derniers, à l'occasion de la visite du **Labo de l'ESS** (Economie Sociale et Solidaire), **une vingtaine d'acteurs du Pôle Territorial de Coopération Economique « matières et couleurs du Luberon »** ont sillonné les sites puis **se sont réunis** d'abord à la mairie de Lauris puis au Conservatoire des ocres de

Matières & Couleurs du Luberon

COLORONS LA COOPÉRATION !

Roussillon pour faire le point des perspectives à moyen et long terme, sur un plan d'action 2016-2018.

En plus de l'adjoint aux Finances de Roussillon Gérard Debroas, de l'adjoint à l'Environnement de Lauris, Jean Briussel, du président de la SCIC Ôkhra Mathieu Barrois, lequel coordonnait ces deux journées de travail hivernal, étaient présents les responsables du PNR du Luberon, des Ets Chauvin, Sté des Ocres de France, sarl Arcano et d'autres sites ocriers, ainsi que les différents acteurs du sud Luberon l'association Couleur Garance, la société Couleurs Végétales de Provence et les comités de Bassin d'Emplois du Pays d'Apt et du Sud Luberon.

Pour en savoir plus rendez-vous aux journées portes ouvertes !



RENDEZ-VOUS DE LA COULEUR
JOURNEES PORTES OUVERTES
DU CONSERVATOIRE 1-2-3 AVRIL

JOURNEES EUROPEENNES DE METIERS D'ART 2016

Photo fournie par
Okhra

Gazelles des ocres

**Le départ de votre Gazelle
du village se précise !**

Retrouvez Cécile Vinson :

sur facebook : les gazelles des ocres
contact : Les escoubets 84220 roussillon
port : 0670576167
mail : escoubets@hotmail.fr

et Catherine Chiadmi :

www.thetigazellesteam.com

Plus d'infos sur le rallye des gazelles:

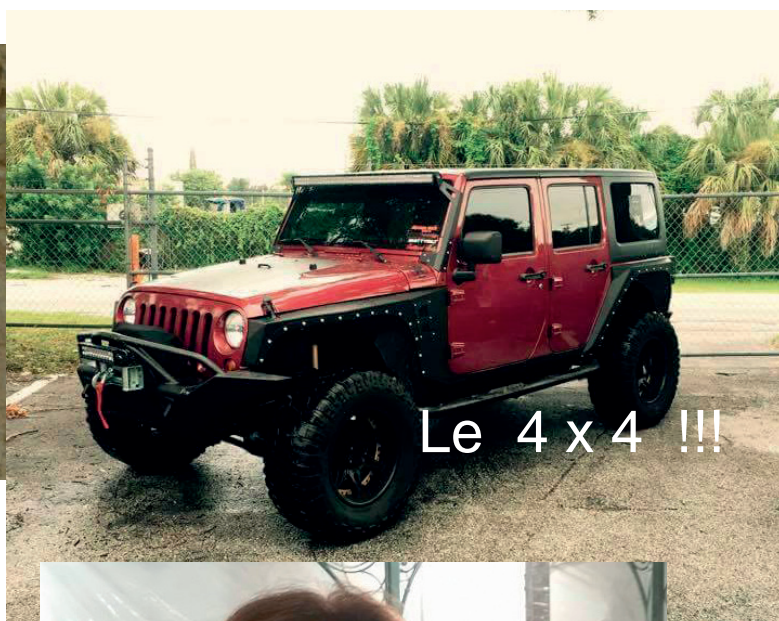
maienga : www.rallyeaichadesgazelles.com

Faire un don pour nous aider:

Cagnotte leetchi sur internet



Cécile



Le 4 x 4 !!!

L'engagement pour le Rallye coûte environ 30 000 €, j'ai gagné le droit d'inscription s'élevant à la moitié du budget initial. Mais pour partir il faut être deux et du coup réunir la somme couvrant le reste de l'engagement. Or, faute de sponsors le budget n'est pas bouclé. Lucie, ma coéquipière de départ, a donc pris la décision de se retirer de l'aventure pour ainsi me laisser la chance de trouver une coéquipière ayant déjà son propre budget.

L'organisation du rallye m'a alors mise en relation avec Catherine Chiadmi, une Française vivant aux USA, qui, elle non plus n'avait pas réussi à boucler le budget avec sa coéquipière.

C'est donc officiel : « **Je serai sur la ligne de départ** » du **Rallye Aïcha des gazelles 2016 au Maroc**.



Catherine

Photos fournies par l'association

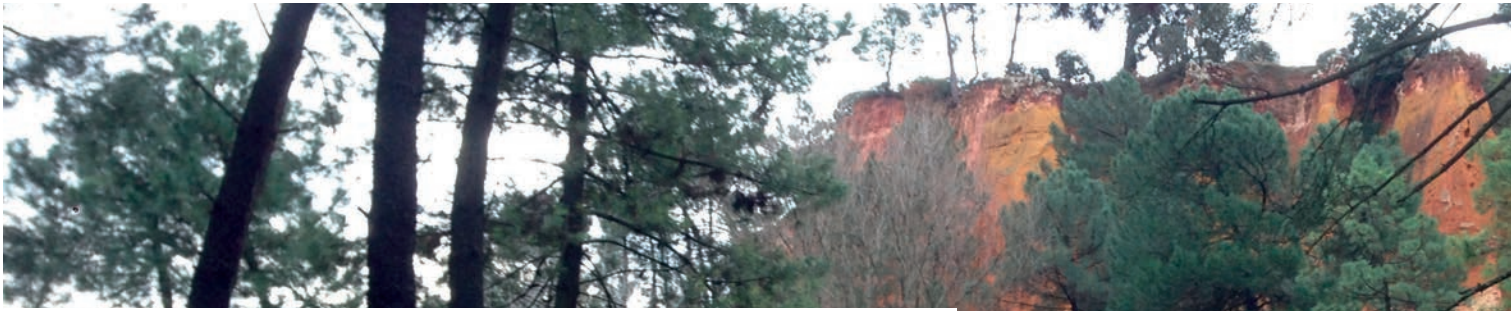
Je continue à mettre en place des événements dans le village pour partir dans les meilleures conditions possible. Pour fêter mon départ, j'organise un repas de GALA le 5 mars à 20 h 30 à la salle des fêtes pour soutenir le projet. (Renseignements sur ma page facebook)

Un grand merci à toutes les personnes qui me soutiennent et qui m'ont aidée, les Mairies de Roussillon et Gordes ainsi que les nombreux commerçants des villages de Roussillon, Gordes, Coustellet. Je remercie également l'association "Du côté des arts" qui m'a permis de participer au marché de Noël, je garde un très bon souvenir de cette ambiance festive.

Je remercie tout particulièrement mes trois sponsors Officiels :

- TP LEONARDI Ludovic
- AM Cube orthopédie, podologie à Gargas
- Brasserie Les TERRASSES à Bonnieux

**Cécile
Gazelle un jour ... Gazelle toujours**



Association Syndicale Libre de gestion forestière du Massif Des Ogres (ASL MDO)

Le 6 janvier, s'est tenue, en Mairie, une importante réunion qui a permis de rapprocher les acteurs, responsables et associations de défense de la qualité de l'environnement sur notre commune.

L'Association Syndicale libre de gestion forestière du Massif des Ogres y a présenté **le Plan Simple de Gestion (PSG) qui lui a été délivré en mars 2015 pour les 10 prochaines années par le Ministère de l'Environnement**. Ce plan est un permis de travailler, uniquement sur les espaces boisés qui y sont répertoriés, selon des règles précises qui incluent toutes les obligations légales concernant le site particulièrement sensible du massif des ogres.

Le premier chantier de collecte raisonnée des bois sur la commune, en secteur privé, va débuter autour de **la fontaine des Naïades**, espace emblématique de notre patrimoine local. Visible du parking du Pasquier, **cette zone sera harmonieusement éclaircie** pour donner place à un jeune peuplement et offrir des vues sur les ogres, pour les touristes certes, mais surtout pour notre plaisir quotidien de Roussillonnais. **L'ASL a confié la maîtrise d'œuvre du chantier à la société Alcina, gestionnaire forestier agréé**. Après avoir pris un contact individuel, sur le terrain, avec chaque propriétaire, pour définir leurs attentes, le gestionnaire commencera, en **février le marquage des arbres qui seront abattus au cours du deuxième trimestre, dans le respect de la diversité des peuplements, des contraintes paysagères et de la faune locale à protéger**.

Le bois récolté sera vendu comme bois d'œuvre pour les plus belles pièces ou pour alimenter, sous forme de plaquettes, les chaufferies collectives ou privées situées dans un rayon de 100 km, conformément à l'engagement pris par l'ASL vis-à-vis du Parc du Luberon. En outre, nous avons demandé à EDF d'étudier la mise en souterrain de la ligne qui traverse cet espace.

Simultanément, nous poursuivons la préparation des prochains chantiers, notamment **au Val des fées**, autre site très sensible de notre commune, pour lequel une coordination entre acteurs publics et privés est soigneusement élaborée et **qui retient tout particulièrement notre attention**. En effet, sur une surface relativement réduite où les contraintes paysagères et liées à la protection contre l'incendie sont prégnantes, se concentrent un assez grand nombre de propriétaires publics et privés avec lesquels il faut trouver un consensus pour obtenir une coupe homogène répondant à tous les critères déjà évoqués. Le 6 janvier, les parties prenantes ont pu mettre en commun leurs attentes et les moyens d'aboutir à une réalisation exemplaire aux yeux de tous. **Une réunion sur le terrain**, réunissant la Mairie, le syndicat forestier, les pompiers, les animateurs de l'association de défense du site et l'ASL, **se tiendra au plus tard mi-février pour préparer cette action, sans doute la plus délicate du PSG**.

L'Unité Paysagère dite de Caromb, bordée au nord et à l'ouest par la CD 104, à l'est par le chemin de la Mutte, qui couvre, au sud, les hameaux des Roussins et la petite Verrière, **constitue l'étape**

suivante de notre projet.

À la fin de l'été, nous inviterons tous les Roussillonnais intéressés par ces actions, à une visite du site des Naïades après travaux.

D'ores et déjà, **les propriétaires de parcelles boisées qui n'auraient pas encore adhéré au projet, peuvent se rapprocher de nous** par l'intermédiaire de la Mairie ou en nous contactant directement. Chacun aura compris **la finalité de la démarche qui vise à assurer un renouvellement durable à nos espaces forestiers**, à redonner aux remarquables perspectives paysagères de la commune les aspects qu'elles méritent et que les peuplements boisés ont progressivement cachés et à réduire de façon significative les risques d'incendie. À n'en pas douter, tous les Roussillonnais auront à cœur la réussite d'un tel programme.

Il faut cependant souligner que **les contraintes administratives dues au haut niveau de protection dont bénéficie notre commune exige de longs délais** entre la date d'adhésion au projet des propriétaires concernés et la mise en œuvre effective sur le terrain.

Les chantiers qui seront engagés en 2016 ne pourront concerner que les propriétaires adhérents de longue date à l'association, qui seuls sont inscrits au PSG en cours. Les nouveaux adhérents devront être intégrés sur un avenant à ce PSG qui ne pourra être validé qu'en 2017, car il nécessite plusieurs mois de procédure. C'est pourquoi, **nous invitons tous les Roussillonnais propriétaires de bois, qui ne nous auraient pas encore rejoints, à prendre contact rapidement**



avec nous pour préparer ce prochain avenant qui devra être déposé en juin au plus tard, pour obtenir un agrément en 2017.

Ces dispositions particulièrement contraignantes sont aussi **une garantie de qualité de la procédure et un engagement formel de l'ASL de respecter les espaces sur lesquels elle intervient.**

Malgré notre impatience de voir s'améliorer notre cadre de vie, impatience partagée par les services de sécurité en ce qui concerne la protection contre l'incendie et par les associations de défense de l'environnement qui souhaitent que réapparaissent au plus tôt les emblèmes ocrés de notre commune, **nous sommes tenus à ces contraintes que vous pouvez nous aider à adoucir en adhérant nombreux et au plus vite à ce magnifique projet.**

Si vous voulez en savoir plus sur notre association, rejoignez nous sur son site <http://asl-mdo.fr>

ou en prenant contact avec la Mairie

ou directement avec notre secrétaire

Henri Farret, 06 08 89 24 60, farret.henri@orange.fr

Photo fournie par l'association



Au théâtre ce soir-là, "autour d'un verre", il y avait Joyce !

« Au Théâtre, ce soir-là » du 10/10//2015 et « Autour d'un verre » Joyce... c'est une coiffeuse active propriétaire de son salon de coiffure qui, comme beaucoup de femmes, gère pleinement sa vie professionnelle, sa vie sentimentale et les vies qui lui sont confiées.

Nous avons suivi les péripéties d'une « femme au bord de la cinquantaine » tour à tour confrontée à sa clientèle, ses parents, ses enfants, ses amies, son mari, ses fantasmes sur les hommes... tout cela en 7 actes.

Seule en scène durant 1 h 30... le One woman show de Jocelyne, alias Joyce, auteure et interprète de cette comédie, a conquis un public venu nombreux l'applaudir lors de cette grande première à Roussillon.

Talenteuse Jocelyne BATTISTINI ! Notre Secrétaire à l'association «Roussillon des Musiques et des Mots», déjà poétesse, animatrice radio à Comète FM, correspondante de presse au journal « La Provence », rajoutait une corde supplémentaire à son arc artistique en se plongeant pleinement dans la comédie !

Sociétaire perpétuelle de notre association, nous avons déjà le plaisir de la voir animer en intermèdes les belles soirées « Autour d'un verre », avec **Jean-Paul SILVANO**, notre autre sociétaire, Vice-président de l'association, poète et humoriste... Il est vrai que le café-théâtre, ou le café-concert apporte des ouvertures, et Jocelyne a bien su faire son entrée !

Mise en scène par **Bruno ARTERO**, comédien de la Troupe « Scène Sat' Théâtre » de St Saturnin, et les décors conçus par l'association, la pièce

« Femme au bord de la cinquantaine » sera interprétée dans l'immédiat aux dates et lieux suivants : Samedi 16 avril, en soirée et à la salle

des fêtes de GARGAS.

Vendredi 3 juin à « Le café-théâtre de Cavaillon » au 131 cours Gambetta Samedi 4 juin au « Café le Grégoire » d'APT.

*Une page Facebook « Roussillon, des musiques et des mots » est à votre disposition pour connaître toutes nos programmations

Cette comédie, placée sous l'égide de notre association, où les femmes, également les hommes, ou encore les ados se reconnaîtront quelque peu, est excellente et magnifiquement interprétée... Ne vous privez donc pas d'aller la voir ou même la revoir.

*Vous voulez avoir un aperçu de cette comédie ? Consultez le lien ci-après : http://www.dailymotion.com/video/x3calbd_femme-au-bord-de-la-cinquantaine_shortfilms

Notre association est présente tout au long de l'année pour vous satisfaire avec nos soirées « Autour d'un verre », et aussi le « Festival de Musiques et Chants anciens » durant le mois de juillet.

Avec tout l'enthousiasme que procurent les actions associatives, les membres dirigeants se consacrent à vous être agréables... C'est la cohésion fraternelle émise dans la joie qui est le propre de l'association « Roussillon, des musiques et des mots » dont il nous plaît de dire, à l'instar d'un slogan bien connu, que « **c'est l'association qu'il vous faut** ».

Alors suivez-nous, amenez vos proches, vos amis et accompagnez-nous sur les chemins de la Culture et du plaisir...

Daniel BOUZAT
Président de l'association
Roussillon, des musiques et des mots
06.74.97.77.81

Photo fournie par l'association



LE RELAIS C'EST UN LIEU

D'accueil des parents, à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant de moins de 6 ans et d'information sur les différents modes d'accueil (crèche, halte-garderie, assistante maternelle, employée de garde d'enfant à domicile, centre de loisir).

D'écoute des attentes et des besoins des parents.



D'échanges entre parents et assistantes maternelles et/ou employées de garde d'enfant à domicile.

D'accès à de la documentation, réunions à thèmes.

D'information sur les droits et devoirs des Parents, des assistantes maternelles et des employés de garde d'enfants à domicile.

De soutien dans les démarches administratives.

Service petite enfance (à retourner)

LE GUICHET UNIQUE

Pour tous renseignements concernant les préinscriptions dans l'une des structures petite enfance de la Communauté des Communes du Pays d'Apt Luberon, **l'agent d'accueil** vous recevra sur rendez-vous pour l'élaboration de la fiche de préinscription.

MAISON DE LA PETITE ENFANCE

Voie Domitienne - 84400 APT
E mail : guichet.unique@paysapt-luberon.fr
Tél : 04 90 05 80 74

Les dossiers sont étudiés lors de la Commission d'Admission. Et vous serez informés de sa décision par courrier.

LAEP

La CCPAL dispose également d'un Lieu d'Accueil Enfant Parent (LAEP), dans les locaux de la Maison de la Petite enfance, voie Domitienne, le :
Tél : 04 90 05 57 87

Lundi }
 Mercredi } **de 9h30 à 11h30**
 Vendredi }

COORDONNÉES DES HORAIRES DU RELAIS

Pour tous renseignements sur le Relais vous pouvez joindre :
l'animatrice du RAM

LE RELAIS

Maison de la Petite Enfance - Voie Domitienne - 84400 APT

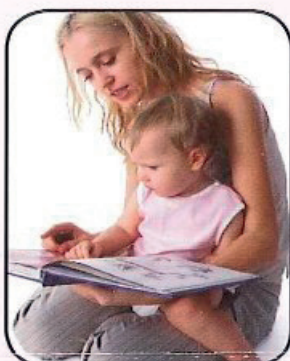
E mail : ram@paysapt-luberon.fr - Tél : 06 32 64 15 54 - 04 90 05 77 65

PERMANENCES

Téléphonique ou sur rendez-vous.

Lundi de 8h00 à 12h00
et de 13h30 à 17h30

Mardi } de 13h30 à 17h30
Jeudi }



TEMPS COLLECTIF

Mardi : Gargas
salle des associations
9h30 à 11h30

Jeudi : Apt
Maison de la Petite Enfance
9h30 à 11h30

PARENTS

Employeurs d'assistante maternelle et de garde d'enfant à domicile

- Vous désirez des informations relatives aux différents modes d'accueil pour votre enfant.
- Vous souhaitez confier votre enfant à une assistante maternelle ou une garde d'enfants à domicile.
- Vous vous posez des questions en matière de droit du travail, vous pourrez être orienté vers les interlocuteurs compétants.
- Vous désirez être informés dans votre fonction d'employeur d'assistante maternelle ou de garde d'enfants à domicile.
- Vous souhaitez que votre enfant participe à des activités d'éveil avec votre salarié.

ASSISTANTES MATERNELLES

- Vous cherchez un enfant à accueillir.
- Vous souhaitez échanger sur votre expérience avec d'autres professionnels de la petite enfance.
- Vous voulez être informées sur :
 - des changements relatifs à votre statut
 - les différentes modalités d'exercice de votre profession
 - les différentes aides auxquelles vous pouvez prétendre
 - la formation professionnelle continue
- Vous souhaitez participer à des «ateliers d'éveil» avec les enfants que vous accueillez.

NOURRICES NON AGRÉÉES

- Vous voulez connaître les avantages des différents statuts relatifs aux assistantes maternelles agréées et aux employées de garde d'enfant à domicile.

GARDE D'ENFANTS À DOMICILE

- Vous souhaitez avoir des informations sur les modalités d'exercice de votre profession.
- Vous souhaitez participer à des ateliers d'éveil avec les enfants que vous gardez.



Dernières infos

1353

Habitants !

La population totale pour la commune de Roussillon au 1^{er} janvier 2016 est de 1 353 habitants.

INSEE.
Enquêtes de 2011 à 2016

ENCOMBRANTS

La recyclerie Apt-Luberon

passé le 3^{ème} mardi de chaque mois chez les personnes qui se sont inscrites au préalable sur une liste à l'accueil de la Mairie.

Ce service est gratuit pour les utilisateurs.

ADMR, 60 ANS D'EXPÉRIENCE ET DE SERVICES AU DOMICILE

La Fédération ADMR de Vaucluse, gestionnaire de services d'aide et de soins à domicile, a inscrit, à l'occasion de sa 60^{ème} année d'existence une réflexion, dans le cadre du projet de loi de l'adaptation de la société au vieillissement.

Le 16 octobre à Saint-Saturnin les Avignon, deux tables rondes ont été proposées avec les interrogations suivantes :

- l'adaptation de la société face à de nouveaux enjeux ; quelles innovations sur les territoires et pour quelle finalité ? ;
- les nouvelles technologies au service des personnes vulnérables : quel partenariat pour les mettre en œuvre, pour quels bénéfices humains, sociaux et économiques ?

Des intervenants de qualité se sont succédé pour aborder ces interrogations, comme le Sénateur Alain Milon rapporteur dudit-projet au Sénat, et apporter des éléments de réponse. Des témoignages d'élus qui soutiennent fortement les services à la personne, le maintien à domicile sur leur commune et le développement de structures permettant aux anciens de rester dans leur ville proche des leurs ou de leur histoire.

Le réseau ADMR de Vaucluse, fort de ses 30 associations locales est particulièrement actif sur ces sujets. L'organisation de cet événement a réuni plus de 170 personnes pour les tables rondes, affichant ainsi l'intérêt du sujet et la dimension de l'ADMR sur le département.

Avec cet anniversaire la fête était aussi au rendez-vous. En fin d'après-midi les principaux acteurs du service à la personne : partenaires, élus et surtout salariés d'intervention, administrateurs bénévoles et bénéficiaires, près de 400 personnes, se sont retrouvés dans la salle

de la Pastourelle de Goult pour assister au moment convivial organisé par la Fédération ADMR de Vaucluse avec un concert de la chanteuse québécoise Fabienne Thibeault. L'association ADMR de Roussillon était aussi présente à Goult avec 5 personnes administrateurs bénévoles de l'association. Une journée clôturée dans la gaieté après une après-midi de rencontres et d'échanges particulièrement riches en idées.

Pour tout contact :
Fédération ADMR de Vaucluse :
04 90 03 80 50



Photo fournie par l'association

INFOS PRATIQUES CÔTÉ MAIRIE

Ces petites infos que l'on cherche partout

CONTACTEZ LA MAIRIE

Tél: 04.90.05.60.16.
 Fax: 04.90.05.73.34.
 accueil@roussillon-en-provence.fr
 http://roussillon-en-provence.fr

MAIRIE OUVERTE AU PUBLIC

| | | |
|----------|------------|-------------|
| Lundi | 9 h - 12 h | Fermé |
| Mardi | 9 h - 12 h | 14 h - 17 h |
| Mercredi | 9 h - 12 h | Fermé |
| Jeudi | 9 h - 12 h | 14 h - 17 h |
| Vendredi | 9 h - 12 h | Fermé |

Brûlage des déchets verts

Brûlage des déchets verts interdits :

Le brûlage des déchets verts à l'air libre par les particuliers, les collectivités et les entreprises est interdit sur l'ensemble du département du Vaucluse.

Brûlage des déchets verts autorisés:

Des dérogations sont accordées, sous réserve d'un vent inférieur à 40 km/h rafales comprises et d'absence de pic de pollution atmosphérique, pour l'incinération des déchets verts liée:

- à une obligation légale de débroussaillage.
- à la production végétale d'une exploitation agricole.
- à la gestion forestière.
- à une obligation de destruction de végétaux par brûlage au titre de la prophylaxie.

Par ailleurs, lorsque le lieu de brûlage est situé à l'intérieur et jusqu'à une distance de 200 m d'une zone exposée au risque feux de forêts, ces dérogations permanentes sont soumises à autorisation préalable pour certaines périodes (du 1^{er} mars au 15 avril et du 1^{er} juin au 15 octobre) au moyen du formulaire de demande, formulaire annexé à l'arrêté préfectoral du 30 janvier 2013 (http://www.vaucluse.gouv.fr/IMG/pdf/201301_AP_emploi_du_feu_definitif_avec_mention_signe_cle754b41.pdf).

L'arrêté pour le débroussaillage s'applique à 50 m autour des habitations, mais aussi :

- Sur la totalité des terrains situés dans les zones urbaines délimitées par un plan local d'urbanisme rendu public ou approuvé ou un document d'urbanisme en tenant lieu.
- Sur la totalité des terrains servant d'assiette à une zone d'aménagement concerté, à un lotissement, à une association foncière urbaine régies par les articles L.311-1, L.322-2 et L.442-1 du code de l'urbanisme.
- Sur la totalité des terrains servant d'assiette aux terrains de camping, de stationnement de caravanes et de parcs résidentiels mentionnés aux articles L.443-1 à L.443-4 et L.444-1 du code de l'urbanisme.

Dans les autres cas, le particulier devra emporter ces déchets verts à la déchèterie

Claude Jean

PERMANENCES EN MAIRIE SUR RENDEZ-VOUS

Mme le Maire **Gisèle BONNELLY**
 lundi de 10 h à 13 h.

M. **André BONHOMME**, 1^{er} adjoint
 mercredi de 9 h à 12 h

M. **Gérard DEBROAS**, 2^e adjoint
 mardi de 14 h 30 à 17 h

Mme **Marthe FADLI**, 3^e adjoint
 jeudi de 14 h à 17 h

M. **Claude JEAN**, délégué
 jeudi de 9 h à 12 h

M. **Mercier Damien**, architecte conseil, renseignements en mairie auprès de Delphine.

Arrêté emploi du feu

Synthèse grand public

TOUT BRULAGE DE DECHETS VERTS ISSUS DES MENAGES, DES PROFESSIONNELS ET DES COLLECTIVITES PUBLIQUES EST INTERDIT
 (infraction réprimée par l'art. 132-13 du code pénal)

POUR LES CAS DEROGATOIRES CI DESSOUS: INCINERATION POSSIBLE UNIQUEMENT DE 08h00 à 16h30

ZONE 1 Vous êtes propriétaire d'une habitation ou exploitant agricole
 Incinération possible, selon les périodes (tableau ci-dessous), uniquement si les déchets verts sont générés ou liés à une obligation légale de débroussaillage liée au risque feux de forêts (Art. L134-6 du code forestier), directement à l'exploitation agricole.
 EN RESPECTANT CE CALENDRIER

| | | | | |
|-----------------|-------------------|-----------------|---------------------|------------------------|
| Janvier/Février | Ter Mars/15 Avril | 16 Avril/31 Mai | 1er Juin/15 Octobre | 16 Octobre/31 Décembre |
| POSSIBLE | INTERDIT | POSSIBLE | INTERDIT | POSSIBLE |

ZONE 2 et 3 Vous êtes exploitant agricole
 Incinération possible toute l'année, uniquement si les déchets verts sont générés ou liés directement à l'exploitation agricole.

ZONE 3 Vous êtes exploitant agricole
 Eco-buage possible au delà de la limite des 400m de la zone boisée

DANS TOUS LES CAS, INCINERATION INTERDITE SI VENT > 40 km/h RAFALES COMPRISES OU EPISODE DE POLLUTION ATMOSPHERIQUE

<http://www.vaucluse.gouv.fr/la-reglementation-relative-a-l-g6266.html> Validé en Sous Commission feux de forêts du 11.12.2014

VOS PAPIERS S'IL VOUS PLAÎT

Cartes d'identité

Pour les majeurs uniquement : si votre carte d'identité a été délivrée entre le 02 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, prolongation automatique de 5 ans de la validité de votre carte. Aucune démarche à effectuer. Les modifications éventuelles se font à la Mairie de Roussillon.

Passeports

Mairie d'APT sans rendez-vous :

lundi : 8 h 30 - 11 h 30 et 13 h - 16 h 30

mardi au jeudi : 8 h 30 - 11 h 30 et 14 h - 16 h 30

1^{er} samedi du mois : 9 h - 11 h 30

Tel : 04.90.74.78.60.

Recensement militaire

Les garçons et les filles âgés de 16 ans révolus devront se faire recenser en Mairie. Se munir du livret de famille et de la carte d'identité.

Périodes de recensement :

3^e trimestre 2015 : les jeunes nés entre

le 1^{er} juillet et le 31 septembre 1999.

Listes électorales

Les personnes désirants s'inscrire sur les listes de la commune viendront en Mairie avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et l'ancienne carte électorale pour celles qui la détiennent. Les conditions d'inscription sont :

- six mois de résidence permanente dans la commune au 28/02 de chaque année.
- ou 5 ans d'inscription au rôle des impôts (taxe d'habitation ou taxe foncière).

Les mêmes éléments sont requis pour les membres de l'Union européenne.

Permis à points :

Service telepoints.infos : contact@telepoints.info

Pour information : vous pouvez accéder au solde de vos points de permis de conduire via le site sécurisé : <https://www.telepoints.info>

Des stages de récupération de points sont régulièrement organisés à proximité de Roussillon. L'accès direct, en temps réel, aux places de stages de votre région est désormais disponible : www.permisapoints.fr.

PRÊT DE TABLES ET DE CHAISES

La commune effectue des prêts de chaises et tables pour les associations ou les particuliers roussillonnais. Afin que le matériel prêté soit correctement rapporté au garage municipal, le conseil municipal a instauré une caution de 200 € (par chèque) qui vous sera restituée après la manifestation. Il faudra donc venir en Mairie réserver les chaises et tables dont vous aurez besoin et déposer un chèque de caution. Un rendez-vous sera fixé pour la prise du matériel et sa restitution.

Rappel : Auparavant, le matériel était loué, maintenant il est prêté, mais vous pouvez, toutefois, faire un don au C.C.A.S. ou à la coopérative de l'école en guise de remerciement.

PARLER «URBANISME»

Vous avez une question ou un problème concernant l'urbanisme ?

- Soit vous désirez rencontrer l'architecte conseil. Veuillez prendre rendez-vous auprès du secrétariat de Mairie.
- Soit vous souhaitez vous entretenir avec Delphine, notre secrétaire «urbanisme» : elle vous recevra les **lundi, mardi, jeudi de 9 h à 12 h**. Elle sera plus disponible et pourra vous accorder toute son attention. Merci de ne plus venir la voir «à l'improviste», en dehors de ses permanences, vous vous déplacerez inutilement.

PERMIS DE DÉTENTION DE CHIEN 1^{ère} ET 2^e CATÉGORIE

Vous êtes propriétaire ou détenteur d'un chien de 1^{ère} ou 2^e catégorie que vous avez déclaré en Mairie. La loi du 20 Juin 2008, vous oblige à suivre impérativement une formation de 7 heures donnée par un formateur agréé par la Préfecture et qui comporte deux parties :

- La théorie : connaissance des chiens, relation maître et chien, comportements agressifs des animaux et prévention.
- La pratique : démonstrations et mises en situation.

Une attestation est délivrée au propriétaire ou au détenteur de l'animal en fin de formation.

Vous devez également faire effectuer une évaluation comportementale de l'animal par un vétérinaire agréé. La liste des formateurs et vétérinaires agréés peut être demandée en Mairie ou sur le site Internet : <http://www.vaucluse.pref.gouv.fr>, rubrique «défense et sécurité», «sécurité publique», «chien dangereux». Copie de cette évaluation doit être déposée en Mairie.

LICENCE DÉBIT DE BOISSONS

NOTE D'INFORMATION - PERMIS D'EXPLOITATION

Toute personne déclarant l'ouverture, la mutation, la translation ou le transfert d'une licence débit de boissons à consommer sur place de 2^e, 3^e, 4^e catégories, est soumise à une formation obligatoire auprès de . l'UMIH84 (Organisme agréé à la formation du Permis d'Exploitation) au 04.90.16.08.00.

DÉMATÉRIALISATION DU TIMBRE FISCAL

Direction Générale des Finances Publiques

Depuis le 2 mars 2015 sur le site : timbres.impots.gouv.fr , vous pouvez acheter 24h/24 et 7j/7, en quelques clics seulement son timbre fiscal électronique pour l'obtention du passeport.

INFOS PRATIQUES DIVERSES

SOUS PRÉFECTURE D'APT HORAIRES

du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h. Les après -midi sur RDV.

NOUVEAUX HORAIRES POUR LES FINANCES PUBLIQUES DE VAUCLUSE

Apt : lundi-mercredi-vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h et sur RDV
mardi-jeudi : 8h30-12h et sur RDV

| Trésorerie de Gordes Place Charles De Gaulle 84220 Gordes 04.90.72.01.16 | Centre des impôts fonciers d' Avignon Cité administrative Av du 7° Génie - CS 10044 84098 Avignon cedex 9 |
|---|--|
| Lundi - mercredi - jeudi : 8 h-12 h et 13 h-16 h | Lundi-mercredi-vendredi 8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h |
| Mardi et vendredi : 8 h - 12 h | Sur RDV mardi et jeudi : 8 h 30-12 h |

Afin de continuer à répondre à l'ensemble des besoins et attentes des contribuables le site : impots.gouv.fr accessible 24 h/24 h et 7j/7, délivre toutes les informations fiscales nécessaires et permet aux usagers d'effectuer en ligne l'essentiel de leurs démarches.

Les usagers peuvent également joindre le centre des impôts Service : du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et le samedi de 9 h à 19 h, hors jours fériés, au 0.810.467.687 ou 0.810 IMPOTS.

De même le site : cadastre.gouv.fr offre la possibilité de consulter gratuitement le plan cadastral.

FACILITEZ-VOUS LE PAIEMENT DE VOS IMPÔTS

Simple, pratiques et sûrs, la mensualisation, le prélèvement à l'échéance et le paiement direct en ligne facilitent le paiement de l'impôt sur le revenu, de la taxe foncière et de la taxe d'habitation redevance audiovisuelle et offrent trois avantages :

- Le paiement par Internet possible jusqu'à 5 jours après la date limite de paiement.
- Un avantage de trésorerie de 10 jours pour le prélèvement à l'échéance et le paiement en ligne.
- 20 euros de réduction d'impôt : Pour bénéficier de cet avantage, il faut réunir deux conditions dans la même année: effectuer sa déclaration de revenus, pour la première fois, par internet, sur www.impots.gouv.fr et utiliser l'un des 3 modes de paiement dématérialisé pour l'impôt sur le revenu (mensualisation, prélèvement par tiers ou paiement direct en ligne).

Pour tous renseignements, contactez votre trésorerie ou consultez le site Internet www.impots.gouv.fr

LA POSTE À ROUSSILLON NOUVEAUX HORAIRES DEPUIS LE 30 NOVEMBRE 2015

04.90.05.62.74.

| | | |
|----------|---------------|-------------|
| Lundi | | 13 h - 17 h |
| Mardi | | 13 h - 17 h |
| Mercredi | | 13 h - 17 h |
| Jeudi | 9 h 30- 13 h | |
| Vendredi | 8 h 30 - 12 h | |

Dernière levée :
du lundi au vendredi : 12 h
et samedi : 10 h 45

OFFICE RELIGIEUX

Secteur interparoissial de Bonnieux,
Sivergues, Buoux, Lacoste, Goult,
St-Pantaléon, Lioux, Roussillon.

Hubert Audibert, Maison curiale de Bonnieux:
04 90 75 84 62

NOUVEAU PRÉSIDENT DE LA CHASSE :

CHRISTIAN ICARD, merci de téléphoner en Mairie pour avoir le contact.

HORAIRES DÉCHETTERIE APT

| APT | 8 h-12 h | 14 h-17 h |
|----------|----------|-----------|
| Lundi | Ouvert | Ouvert |
| Mardi | Ouvert | Ouvert |
| Mercredi | Ouvert | Ouvert |
| Jeudi | Fermé | Ouvert |
| Vendredi | Ouvert | Ouvert |
| Samedi | Ouvert | Ouvert |
| Dimanche | Fermé | Fermé |

DÉPANNAGE ERDF

ERDF, électricité réseau distribution de France, exploite, entretient et développe le réseau public de distribution d'électricité jusque chez les clients. Tous les jours, par tous les temps, et quel que soit leur fournisseur d'électricité, nous garantissons l'accès essentiel à l'électricité.

Accueil ERDF: 09 69 32 18 59

Dépannage électricité : 09 72 67 50 84

TRIBUNAL D'INSTANCE DE PERTUIS

Pour faciliter, en dehors de toute procédure judiciaire, le règlement à l'amiable des différences d'ordre civil portant sur le droit : problèmes de voisinage, différends entre propriétaires et locataires, litiges à la consommation, créances impayées... Ne sont pas traités : famille, divorce, état civil...

Permanence gratuite :
le mercredi 9 h - 12 h à la maison du département
d'Apt : contact : 04 32 50 02 30

NUMÉROS UTILES À RETENIR

SERVICES DE SANTÉ

Médecins

Docteur CANOLLE Malina 04 90 05 64 90

Docteur RAGASSE Laurent 04 90 05 84 14

Kinésithérapeute

MARIETTE Béatrice 04 90 05 64 83

Infirmière libérale

GUIBOUST Christine 06 86 91 21 89

Pharmacie

CHAUVET Isabelle 04 90 05 66 15

Pharmagarde 3237

SERVICES ÉQUIPEMENT COLLECTIF

Samu : 15 Gendarmerie : 17 Pompiers : 18

Mairie de Roussillon 04 90 05 60 16

École du Val des Fées 04 90 05 60 29

Centre social Lou Pasquié 04 90 05 71 04

Médiathèque de Roussillon 04 90 05 56 40

La Poste de Roussillon 04 90 05 62 74

Perception de Gordes 04 90 72 01 16

Office de tourisme 04 90 05 60 25

Comité communal feux de forêt 06 80 62 37 66

Service des Eaux SDEI Cavaillon 0810 439 439

EDF Bureaux 0810 060 333

ERDF accueil 09 69 32 18 59

ERDF dépannage électricité 09 72 67 50 84

Hôpital d'Apt 04 90 04 33 00

France Télécom dérangements 1013

France Télécom Agence commerciale 1014

Taxis des ocres Sébastien 06 85 42 32 07

Taxis CORTHIER Bruno 06 12 50 35 09

Météo France Carpentras 08 99 71 02 84

Zapt covoiturage 08 05 20 22 03

LE PÔLE EMPLOI

Vous accueillez au 461 voie Domitienne à Apt.

Ouvert : lundi au jeudi de :

8 h 30 - 12 h 15 et 13 h - 16 h 45

vendredi 8 h 30 - 12 h 15.

- Pour gérer votre compte, déclarer et payer vos cotisations au 0 826 08 08 84 (0,15 € ttc/mn hors éventuel surcoût opérateur).
- Pour vos recrutements en contactant l'équipe professionnelle au 04.90.74.79.72
- Pour toutes questions et demandes d'informations : point-emploi.apt@anpe.fr

TRAIT D'UNION

Pour recevoir le magazine de la Communauté de Communes du Pays d'Apt Luberon directement chez vous, remplissez le formulaire sur le site: www.paysapt-luberon.fr

CAISSE PRIMAIRE D'ASSURANCE MALADIE

Une seule adresse postale pour l'envoi de tous vos documents : CPAM Vaucluse
84043 Avignon cedex 9.

- Où que vous soyez, la solution la plus simple pour vos démarches, accessible 24 h sur 24, sans vous déplacer : www.ameli.fr
- Vous pouvez également nous joindre par téléphone au 36.46 (coût d'un appel local depuis un poste fixe), du lundi au vendredi
8 h - 18 h.
- Espace accueil à Apt :
233 avenue de Viton. Maison du Département du Pays d'Apt .
Sur rendez-vous uniquement (tél. 04.32.50.02.30)
Du lundi au vendredi
8 h 30 - 12 h et 13 h 30 - 16 h 30.

ON S'OCCUPE DE VOS ANIMAUX !

Tout comme vous, j'aime les animaux. Je me ferais un plaisir de venir les nourrir et les cajoler à votre domicile, lors de vos déplacements ou de vos vacances.

Partez sans soucis, ils seront heureux !

Contactez Yvonne au : 06 18 88 06 11

PROBLÈME D'EAU !

Pour tout ennui au niveau de l'eau potable, contactez :

- dans la journée le : 09 77 40 94 43
 - jours fériés et en dehors des heures ouvrables le : 09 77 40 11 36
- Les personnes raccordées à l'assainissement doivent utiliser les mêmes numéros.

Claude Jean

État



Aronn ARNIAUD

fil de Mélanie FALINI et Anthony ARNIAUD
né le 20 octobre 2015



Chantal VUILLIER et Francis FAGGION

le 17 octobre 2015

État civil 2015

NAISSANCES

VINSON Antone, le 08 avril 2015
GRECO Alessio, le 08 mai 2015
DEPONT Gabin, le 02 juin 2015
RIJPSTRA Yuna, le 06 juillet 2015
BONNELLY Roméo, le 08 juillet 2015
Garreta Naïs, le 17 juillet 2015
CHEMIN Ilyès, le 27 août 2015
ARNIAUD Aronn, le 20 octobre 2015

Meilleurs vœux de santé et prospérité aux
nouveau-nés et toutes nos félicitations aux parents.

État civil 2015

MARIAGES

LAGHRIB Alaeddine et BELMAIN Florence
le 28 mars 2015

VERNIER Alain et DARDO Romanella
le 09 mai 2015

MC GINNIS Richard et PASSARIELLO Roberto
le 06 juin 2015

civil



Stéphanie POPLINEAU et David TAMISIER

le 16 janvier 2016

LONGUENESSE Thomas et SENEAL Carole

le 13 juin 2015

PERRAZI Victor et MENUET Clémence

le 02 juillet 2015

BOULKAMOUL Chahid et

BEN ABDELKADER Leïla

26 septembre 2015

FAGGION Francis et VUILLIER Chantal

le 17 octobre 2015

Toutes nos félicitations aux époux et
meilleurs vœux de bonheur.

Photos fournies par les personnes concernées

État civil 2015 DÉCÈS

BERNARD Pierre, le 21 janvier 2015

FAÏTA Licia divorcée ANDRE, le 29 janvier 2015

BREMOND Blanche veuve ALEXIS, le 01 février 2015

BOURGUE Lucien, le 18 février 2015

KRIER Bernard, le 28 février 2015

FAUSTI Damiano, le 03 mai 2015

ANDRE Monique veuve BOURGUE, le 15 mai 2015

DALZON Lucienne veuve COUZINET, le 12 juillet 2015

LACOUTURE Jean, le 16 juillet 2015

PERRAUD Claudette divorcée SIMPSON, le 28 juillet 2015

LAMBERTIE Jean, le 30 juillet 2015

GUILLEMAIN Louis, le 21 septembre 2015

BERTI Denis, le 19 octobre 2015

TEISSIER Johan, le 09 novembre 2015

NAT épouse QUARANTA Aline, le 1^{er} décembre 2015

BERGER Aline divorcée MIANES, le 22 décembre 2015

Nos condoléances les plus émues à toutes les familles
touchées dans leur affection.



Réunions publiques

- Plu : 07 mars 18 h
- Éco-gestes : 19 mars à 10 h

LOTOS

- Boules : 07 février à 14 h 30
- "du Côté des arts" : 14 février
- école du Val des Fées 28 février à 14 h
- Foot : 20 mars



| DATES | HORAIRES | LIEUX | MANIFESTATIONS |
|--------------------------|----------|-------------------------|--|
| Février | | | |
| 05 | 15 h 30 | Médiathèque | "La séance du vendredi" |
| 07 | 14 h30 | Salle des Fêtes | Loto des Boules |
| 14 | | Salle des Fêtes | Loto "du Côté des arts" |
| 20 | 19 h 30 | Salle des Fêtes | Repas soirée années 80' / association vétérans du foot |
| 23 | 16 h | Médiathèque | Club lecture |
| 27 | 20 h | Salle des Fêtes | Soirée "des musiques et des mots" |
| 28 | 14 h | Salle des Fêtes | Loto de l'école du Val des Fées |
| Mars | | | |
| 04 | 15 h 30 | Médiathèque | "La séance du vendredi" |
| 05 | 20 h 30 | Salle des Fêtes | Repas de Gala "les gazelles des ocres" (page 37) |
| 07 | 18 h | Salle des Fêtes | Réunion publique PLU (page 12) |
| 19 | 10 h | Salle des Fêtes | Réunion Éco-Gestes EDF (page 7) |
| 20 | | Salle des Fêtes | Loto du foot |
| 29 | 16 h | Médiathèque | Club lecture |
| Avril | | | |
| du 1 ^{er} au 3 | Journée | Conservatoire des Ocres | "Journées Européennes de métiers d'art 2016" Ôkhra |
| 08 | 15 h 30 | Médiathèque | "La séance du vendredi" |
| du 09 au 15 | Journée | Salle des Fêtes | Exposition Aquarelle |
| 26 | 16 h | Médiathèque | Club lecture |
| du 27 au 2 mai | Journée | Salle des Fêtes | Exposition "du Côté des arts" |
| Mai | | | |
| 1 ^{er} | | Boulodrome | Concours de boules par équipes de 3 joueurs / ouvert à tous |
| du 4 au 9 | Journée | Salle des Fêtes | Exposition "les Toits du monde" |
| du 11 au 16 | Journée | Salle des Fêtes | Exposition "Créart en Luberon" |
| 13 | 15 h 30 | Médiathèque | "La séance du vendredi" |
| 21 | | Salle des Fêtes | Repas concert Africain (soutien d'un village au Sénégal) "Elawa" |
| 22 | | Village | Départ de vieilles voitures "Les boucles du Luberon" |
| 29 | | Salle des Fêtes | Belle brocante |
| 31 | 16 h | Médiathèque | Club lecture |
| 31 | | Salle des Fêtes | Soirée poésie école-médiathèque |
| Juin | | | |
| du 1 ^{er} au 06 | Journée | Salle des Fêtes | Expositions "soie" et "porcelaine" |
| 03 | 15 h 30 | Médiathèque | "La séance du vendredi" |
| 11 | 20 h | Salle des Fêtes | "Soirée autour d'un verre" |
| du 13 au 19 | Journée | Salle des Fêtes | Exposition "du Côté des arts" |
| du 20 au 23 | Journée | Salle des Fêtes | Exposition "Octambule" |
| 25 | 20 h | Salle des Fêtes | Théâtre ados. "la troupe sans nom" |
| du 27 au 30 | Journée | Salle des Fêtes | Exposition "Octambule" |
| 28 | 16 h | Médiathèque | Club lecture |

